



## Réalisation d'une étude pour l'optimisation du service de gestion des déchets ménagers de la Communauté de Communes de l'Aigoual



### PHASE 1 : Etat des lieux

***SII AIX***

*Parc de l'escapade*

*Bâtiment B – RN7*

*13100 LE THOLONET*

*Tél. : 04.42.91.28.50 Fax. : 04.42.91.28.51*

---

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Présentation de la société SII .....</b>	<b>4</b>
1.1	La société SII.....	4
1.2	Le département SII ENVIRONNEMENT.....	8
1.3	Equipe et moyens du Pôle SII Environnement.....	9
<b>2</b>	<b>Objectifs de l'état des lieux .....</b>	<b>10</b>
<b>3</b>	<b>Le contexte de l'étude : la population et la typologie de l'habitat .....</b>	<b>11</b>
<b>4</b>	<b>La gestion des déchets .....</b>	<b>12</b>
4.1	Les acteurs de la gestion des déchets.....	12
4.1.1	Le SYMTOMA.....	12
4.1.2	Les compétences de la Communauté de Communes de l'Aigoual.....	13
4.2	L'organisation de la gestion des déchets.....	13
4.2.1	Les flux de la gestion des déchets .....	13
4.2.2	Les moyens humains et techniques pour la gestion des déchets .....	14
4.2.3	Le planning de la gestion des déchets .....	14
4.2.4	Synthèse de l'organisation de la gestion des déchets .....	16
<b>5</b>	<b>Organisation et résultats de la collecte des ordures ménagères .....</b>	<b>17</b>
5.1	Organisation de la collecte des ordures ménagères .....	17
5.2	Résultats des suivis terrain.....	17
5.3	Résultats de la collecte des ordures ménagères.....	21
5.4	Synthèse .....	23
<b>6</b>	<b>Organisation et résultats de la collecte sélective .....</b>	<b>24</b>
6.1	Organisation et résultats de la collecte du verre et du biflux .....	24
6.1.1	Organisation et résultats de la collecte du verre .....	24
6.1.1.1	La dotation en bacs « verre ».....	24
6.1.1.2	Observations des suivis terrain .....	25
6.1.1.3	Résultats de la collecte du verre .....	26
6.1.2	Organisation et résultats de la collecte du biflux.....	28
6.1.2.1	La dotation en bac « biflux ».....	28
6.1.2.2	Observations des suivis terrain .....	29
6.1.2.3	Résultats de la collecte du biflux .....	31
6.2	Organisation et résultats de la collecte des cartons.....	34
6.3	Organisation et résultats de la collecte des fermentescibles .....	35
6.4	Synthèse de la collecte sélective.....	38
<b>7</b>	<b>Traitement et tri des déchets.....</b>	<b>41</b>
7.1	Destination des ordures ménagères.....	41
7.2	Destination de la collecte sélective .....	41
7.2.1	Destination du verre .....	41
7.2.2	Destination du biflux et du carton .....	42
7.2.3	Destination des fermentescibles .....	42
<b>8</b>	<b>Les déchèteries.....</b>	<b>43</b>

8.1	Organisation et équipements des déchèteries .....	43
8.2	Les résultats des déchèteries .....	44
8.3	Synthèse des déchèteries.....	45
9	La communication .....	46
10	Les coûts de la gestion des déchets.....	47
11	Conclusion .....	49
12	Schéma de synthèse .....	51

## 1 Présentation de la société SII

### 1.1 La société SII

SII, Société de conseils et d'ingénierie créée en avril 1979, apporte des solutions aux projets à valeur ajoutée technologique des grandes entreprises.

#### *Ses métiers*

SII accompagne les projets des grandes entreprises dans les domaines suivants :

- Informatique Industriel,
- Télécoms et réseaux,
- Ingénierie financière,
- Système d'information,
- Administration et systèmes,
- Ingénierie Technique et Scientifique (**Ingénierie de l'environnement**)

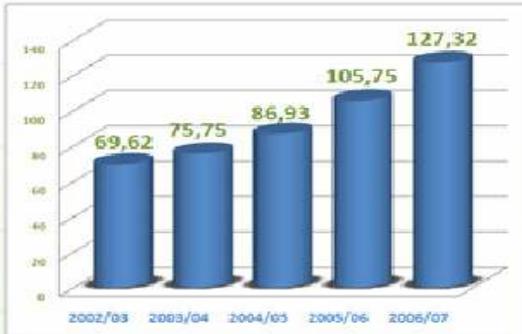
#### *Sa répartition sur le territoire français*

SII représente aujourd'hui plus de 1900 collaborateurs répartis sur le territoire français à travers 9 agences et 10 bureaux.



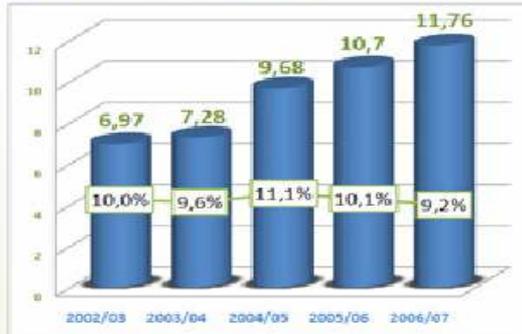
## Chiffres clés

### Chiffre d'affaires (M€)



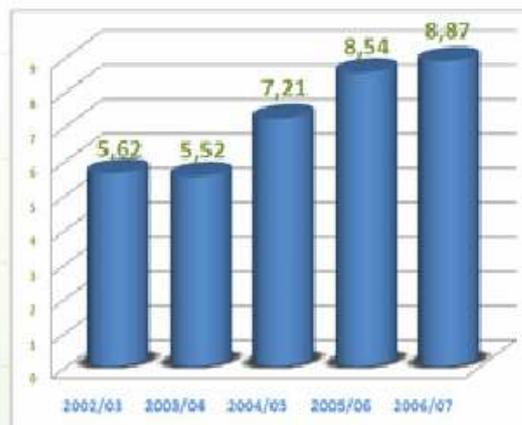
Une croissance triple de la moyenne du secteur correspondant à une prise significative de nouvelles parts de marché.

### Résultat d'exploitation (M€) et Marge d'exploitation (% du CA)



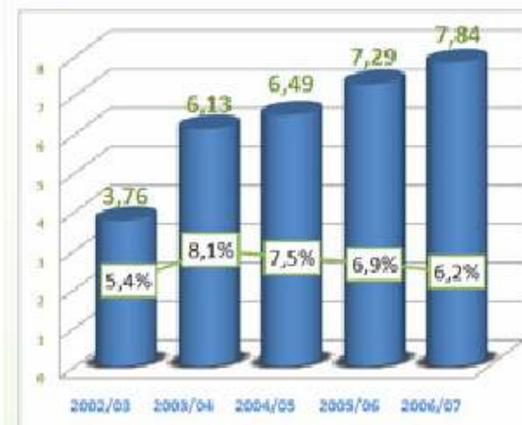
Une nouvelle érosion de la marge qui, toutefois, reste parmi les meilleures du secteur.

### Capacité d'autofinancement (M€)



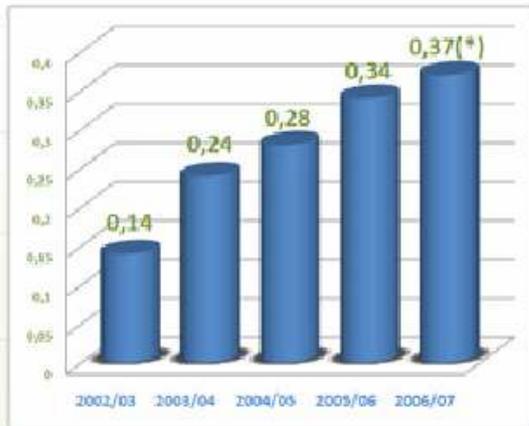
La CAF 2006/2007 conforte notre situation financière.

### Résultat net (M€) et Marge nette (% du CA)



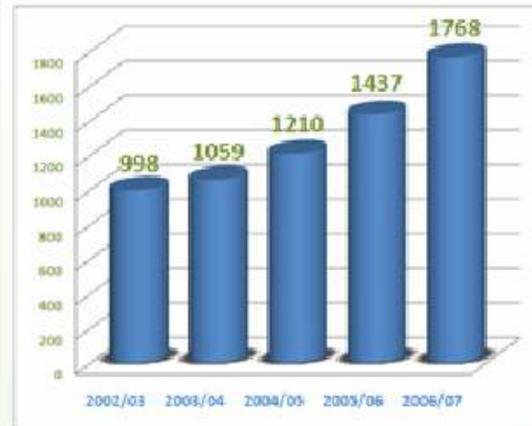
Une nouvelle érosion de la marge qui, toutefois, reste parmi les meilleures du secteur.

### Dividende net (€)



(\*) Proposé à l'assemblée générale du 20 septembre 2007.

### Effectif (moyenne annuelle)



Une progression constante des effectifs. En fin d'exercice (31/3/2007) SII comptait 1879 collaborateurs, soit une création nette de 245 postes.

### *Sa stratégie*

La stratégie de SII qui connaît un certain succès et de parier sur la technologie, parier sur les métiers de l'ingénieur avec une culture forte du service clients. Ces bases ont permis à SII de construire son histoire, son savoir-faire et ses réussites. Ces fondations, alliées à l'esprit d'entreprise permettent d'envisager l'avenir avec sérénité, humilité et détermination.

### *Ses engagements*

#### **La compétence**

Résultat d'un processus de sélection rigoureux et d'actions de formation adaptées aux exigences technologiques, le professionnalisme de nos équipes pluridisciplinaires vous garantit une parfaite maîtrise de nos métiers.

#### **L'écoute**

Votre satisfaction dépend en premier lieu de la qualité de notre écoute. Pour comprendre vos besoins, nous sommes disponibles, attentifs à vos idées et vos spécificités. Nous misons sur le dialogue et savons, également, être discrets.

#### **Le conseil**

Pour répondre à vos besoins, SII procède à une expertise technique qui nous conduit à envisager les solutions les plus adaptées. Cet accompagnement, lors d'observations sur site, d'entretiens et de réunions, confère à notre conseil la pertinence que vous êtes en droit d'attendre

#### **Les délais**

Nous respectons les délais sur lesquels nous nous sommes engagés, utilisant notre savoir-faire sur des méthodes de développement performantes et éprouvées. SII mise sur des équipes particulièrement réactives afin de vous garantir le bon déroulement des missions que vous nous confiez.

## **L'avenir**

En permanence à la recherche de concepts novateurs, nous assurons une veille technologique qui nous permet de vous proposer les outils les plus récents. Cette ouverture se traduit par des actions de formation et répond à notre objectif de capitalisation de nos connaissances.

## **Le service**

Nous nous proposons des prestations conformes à vos exigences. Notre service s'inscrit dans la durée, notamment en matière de transfert de compétences et de garantie. Nous prenons l'engagement de vous apporter le meilleur de nous-mêmes à tout moment.

## *La qualité*

La société a toujours été à l'avant-garde dans le domaine de l'assurance de la qualité :

- Une des toutes premières SSII à obtenir la certification ISO9001 en 1992, notre certification ISO9001 vient d'être renouvelée pour la 5<sup>ème</sup> fois par l'AFAQ, nous sommes maintenant certifiés ISO9001 depuis près de 15 ans.
- L'une des rares SSII à être certifiée pour 100 % de son activité (tous les sites et toutes les méthodes d'intervention)

### *Le mot du président :*

***« Organisez l'entreprise autour de ses hommes, créez des activités plutôt que d'en racheter, soyez le meilleur et non le plus gros, sachez saisir au vol les idées qui passent, soyez préparés au changement... »***

***Grandir en restant petit - Richard BRANSON (mai 1993)***

## 1.2 Le département SII ENVIRONNEMENT

Ce pôle a été créé en 2005 au sein de l'agence SII Aix en Provence. Tous les ingénieurs et chefs de projet environnement ont plusieurs années d'expérience derrière eux et viennent d'horizons divers tels bureaux d'études, opérateurs, collectivités...

Sa vocation est d'assurer des missions d'ingénierie dans les domaines de l'environnement.

Ce pôle bénéficie des succès et renommé de SII en matière d'ingénierie et des différentes implantations locales sur le territoire français de SII.

Le pôle assure des missions d'expertise dans les 4 domaines suivants :

### Gestion des déchets :

Optimisation / Maîtrise des coûts

Plans départementaux d'élimination des déchets

Mise en place de collectes sélectives (biodéchets, verre, JRM, emballages...)

Etude mode de financement (redevance spéciale, TEOM...)

Aménagement et réhabilitation de centres de stockage, centres de transfert

Conseil et aide à la décision

Communication / Accompagnement aux changements

### Sites et sols :

ESR (Etudes Simplifiées des Risques) Etape A et Etape B,

Diagnostics Environnementaux

EDR (Evaluation des Risques)

Pré dimensionnement des chantiers de dépollutions

Suivi des chantiers de dépollutions

Modélisation des écoulements souterrains

Participation aux réunions avec DRIRE, MEDD...

### Dossiers réglementaires :

Dossier ICPE

Etude d'Impact

Etude Dangers

Demande d'Autorisation Exploitation

Dossier ARPE

### Accompagnement vers la norme 14001 :

Mise en place SME, QSE

Etats des lieux environnementaux

Etablir et diffuser des plans d'action / d'amélioration,

Mise en place des tris sélectifs

Veille réglementaire

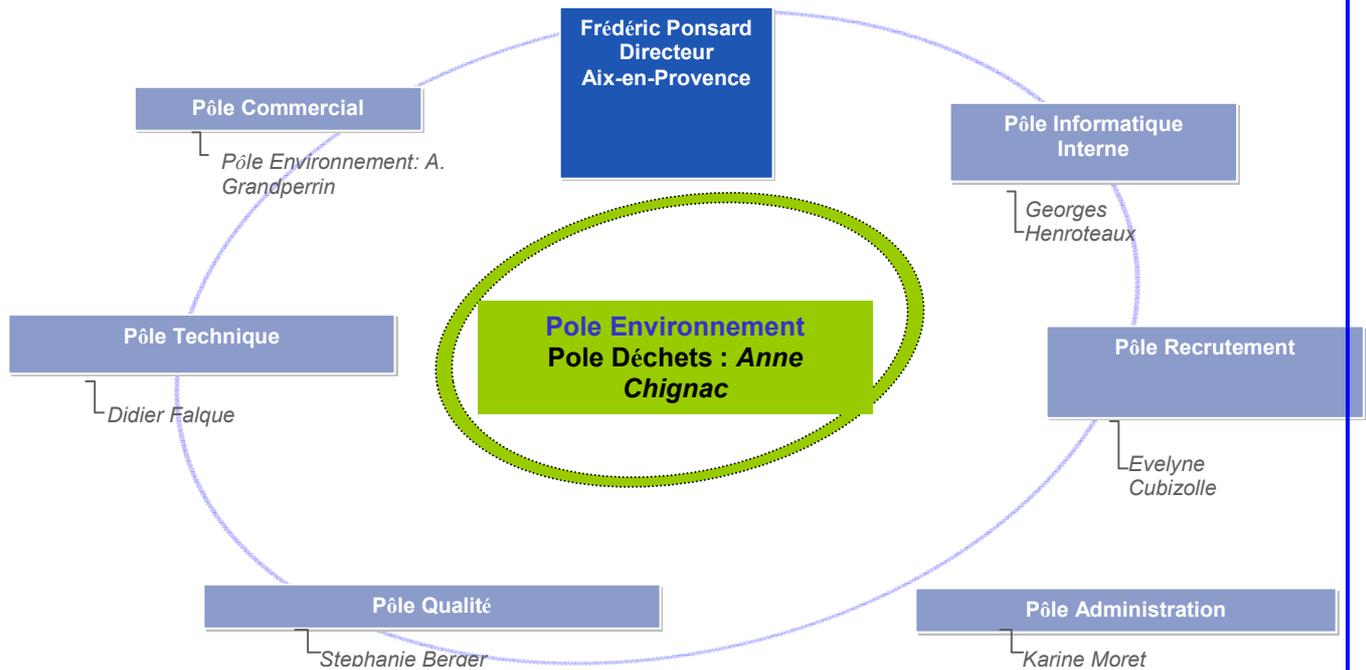
Assurer la formation / sensibilisation

Assurer les contrôles

### 1.3 Equipe et moyens du Pôle SII Environnement

Le pôle SII environnement bénéficie de l'organisation de l'agence de SII Aix en Provence qui représente 293 personnes avec 20 personnes pour l'encadrement.

L'agence est structurée de la manière suivante :



## 2 Objectifs de l'état des lieux

L'objectif de l'état des lieux est de décrire les dispositifs mis en place afin de mesurer les performances économiques et techniques et de les synthétiser en indicateurs globaux ainsi que d'évaluer la communication mise en place.

Il s'agit de dresser un bilan global et dynamique de l'organisation de la Communauté de Communes en matière de collecte et de traitement des déchets, en mettant notamment en perspective l'évolution de cette gestion, son organisation d'ensemble (juridico-administrative, technique, humaine, fiscale), la connaissance des coûts du service, et les résultats obtenus. Cette mise en perspective sera établie au moyen de ratios appropriés, pris sur un plan local et national.

L'analyse des coûts s'établira par mode de collecte (porte à porte et apport volontaire) et par flux, ordures ménagères, emballages légers, verre, journaux-magazines, matériaux de déchèteries, déchets verts, déchets des artisans et commerçants, en prenant en compte le contenant, la collecte, le transfert, le traitement et la communication.

### 3 Le contexte de l'étude : la population et la typologie de l'habitat

La Communauté de Communes de l'Aigoual regroupe les six communes du canton de Trèves : Trèves, Lanuéjols, Dourbies, Revens, Causse-Bégon et Saint-Sauveur-Camprieu, et les trois communes du canton de Valleraugue : Valleraugue, Notre-Dame de la Rouvière et Saint-André de Majencoules.

Le siège de la Communauté de Communes est à L'Espérou.



Carte 1 : Territoire de la Communauté de Communes de l'Aigoual

COMMUNES	Nombre d'habitants 2008 hors touristes	Population 1999 (INSEE) hors touristes
Causse Bégon	20	23
Dourbies	198	204
Lanuejols	338	330
Notre Dame de la Rouvière	438	424
Revens	28	24
St André de Majencoules	587	556
St Sauveur Camprieu	268	268
Trèves	99	119
Valleraugue	1093	1 009
<b>POPULATION TOTALE</b>	<b>3 069</b>	<b>2 807</b>

Tableau 1 : Population des communes de la Communauté de Communes de l'Aigoual

#### Remarques :

- Les performances et les coûts sont calculés sur la base de l'estimation de la population 2008 intégrant une estimation de la population touristique et des habitats secondaires.
- Une partie de la population de Valleraugue (115 habitants) est située à l'Espérou. Pour les calculs de production et de performances, cette population a été comptabilisé comme appartenant au canton de Trèves car L'Espérou est collecté sur ce canton.

- 60% des logements sont des logements secondaires et la collectivité dispose de nombreux campings, gîtes et hôtels. Ainsi, la population non permanente et touristique est importante, surtout en été. On estime cette population à environ 2 255 habitants.

**La population prise en compte pour l'étude est de 5324 habitants.**

## 4 La gestion des déchets

### 4.1 Les acteurs de la gestion des déchets

#### 4.1.1 Le SYMTOMA

Dans le cadre de la gestion de ses déchets, la C.C fait parti du SYMTOMA.

Le SYMTOMA Aigoual-Cévennes-Vidourle est né du regroupement de structures intercommunales voisines ayant chacune la compétence du traitement des déchets.

Le SYMTOMA a été créé, dès 1996, dans le sillon tracé par le plan départemental, à l'initiative des élus locaux de l'ouest du Gard (avec le secteur de Ganges dans l'Hérault). Ils ont trouvé dans ce regroupement géographique le seul moyen cohérent de répondre aux exigences des nouvelles lois sur les déchets.

A l'origine, syndicat mixte d'étude, le SYMTOMA est devenu en 1998 un syndicat mixte de réalisation avec pour mission principale : amener progressivement chaque commune qu'il couvre à se conformer à la législation en vigueur et à remplir les objectifs fixés par le Plan Départemental.

Pour remplir cette mission, le SYMTOMA s'est doté de statuts qui lui permettent de se substituer intégralement aux collectivités qui le composent pour la gestion des transports et du traitement des déchets ménagers ou assimilés.

Aujourd'hui, le SYMTOMA est composé de six EPCI :

- Communauté de communes de l'Aigoual (9 communes - 3 069 habitants) ;
- Communauté de communes du Pays Viganais (22 communes - 10 662 habitants) ;
- Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises (13 communes - 11 937 habitants) ;
- Communauté de communes Coutach-Vidourle (17 communes - 8 440 habitants) ;
- Communauté de communes Cévennes-Garrigue (15 communes - 8 632 habitants) ;
- Communauté de communes de La Vallée Borgne (5 communes - 1 157 habitants).

Le SYMTOMA assure donc pour la C.C de l'Aigoual :

- La collecte des points d'apport volontaire,
- et le transport et le traitement:
  - des OM,
  - des emballages et journaux-magazines,
  - du verre,
  - des cartons,
  - des encombrants
  - et des autres déchets reçus en déchèterie

#### 4.1.2 Les compétences de la Communauté de Communes de l'Aigoual

La Communauté de Communes assure la collecte:

- des ordures ménagères,
- des emballages et journaux-magazines
- du verre,
- des fermentescibles,
- des encombrants,
- et des cartons.

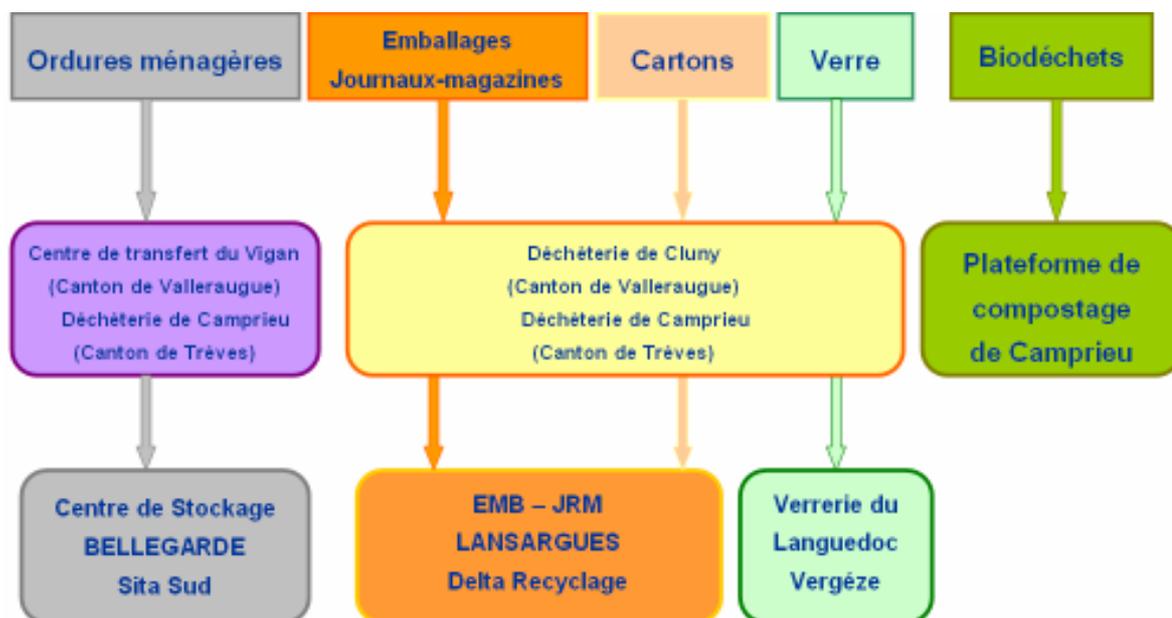
La Communauté de Communes assure aussi la gestion:

- des bacs d'ordures ménagères et des sacs jaunes,
- des déchèteries de Cluny et Camprieu,
- de la plateforme de compostage de Camprieu.

### 4.2 L'organisation de la gestion des déchets

#### 4.2.1 Les flux de la gestion des déchets

Le diagramme ci-dessous présente, de manière schématisée, les différents types de déchets collectés ainsi que leurs destinations :



Graphique 1 : Diagramme de flux des déchets

#### 4.2.2 Les moyens humains et techniques pour la gestion des déchets

Sur la collectivité, la collecte des déchets est effectuée en régie.

Pour des raisons historiques, de manière générale, chaque canton a son propre personnel et ses propres équipements :

- Le canton de Valleraugue dispose de trois agents de collecte avec des contrats de 35 heures, d'un gardien de déchèterie et de deux agents saisonniers pour les mois de juillet et août. En ce qui concerne les moyens matériels, le canton possède deux bennes de 12m<sup>3</sup> et une benne de 5m<sup>3</sup> pour les ordures ménagères et une fourgonnette pour la collecte du biflux en sac.
- Le canton de Trèves dispose aussi de trois agents mais avec des contrats de 39 heures, d'un gardien de déchèterie et de deux agents saisonniers pour juillet et août. Pour les collectes, le canton possède une benne de 14m<sup>3</sup> pour la collecte des ordures ménagères et une benne de 5m<sup>3</sup> pour les ordures ménagères et les fermentescibles.
- En ce qui concerne les moyens communs aux deux cantons, la collectivité dispose d'une benne de 9m<sup>3</sup> pour la collecte du biflux et du verre en point de regroupement. Cette benne est conduite par un agent à 35 heures, aidé par un agent saisonnier en juillet et août. Aussi, la collectivité dispose d'un camion plateau utilisé pour la collecte des encombrants sur les deux cantons.
  - **Entre les deux cantons, on constate un manque d'homogénéité en ce qui concerne les contrats de travail.**
  - **Il n'y a pas de responsable de service déchets au sein de la collectivité.**

#### 4.2.3 Le planning de la gestion des déchets

Le planning suivant montre les jours des différentes collectes, le personnel et les équipements affectés à chaque collecte. Aussi, les fréquences de collecte et le personnel sont augmentés en juillet et août avec la présence de la population issue des logements secondaires et de la population touristique.

Le planning ci-dessous met en évidence certains problèmes quant à l'organisation des collectes :

- **La collecte des encombrants, sur le canton de Trèves n'est pas effectuée par le service de collecte mais par le service des rivières.**
- **Les agents sont fréquemment seuls pour assurer les collectes car il n'y a pas de remplacement des agents en congés.**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Canton de Valleraugue	OM Benne 12m3 / 1 chauffeur et 1 ripeur	OM Benne 12m3 / 1 chauffeur et 1 ripeur	Cartons + encombrants Benne 5m3 / 1 chauffeur et 1 ripeur	OM Benne 12m3 / 1 chauffeur et 1 ripeur	OM (repasse lundi) Benne 12m3 / 1 chauffeur et 1 ripeur	
		Renfort Benne 5m3 / 1 chauffeur/ripeur		OM + sacs jaunes Benne 5m3 et C15 1 chauffeur/ripeur		
	Renfort Benne 5m3 / 1 chauffeur/ripeur	+ 1 ripeur OM	OM (repasse lundi) Benne 12m3 / 1 chauffeur et 1 ripeur	+ 1 ripeur OM		
Canton de Trèves	OM Benne 14m3 / 1 chauffeur et 1 ripeur Benne 5m3 / 1 chauffeur/ripeur	OM Benne 14m3 / 1 chauffeur et 1 ripeur Benne 5m3 / 1 chauffeur/ripeur			Nettoyage	
			Fermentescibles Benne 5m3 / 1 chauffeur et 1 ripeur	Fermentescibles Benne 5m3 / 1 chauffeur et 1 ripeur		
	CS Valleraugue Benne 9m3 / 1 chauffeur/ripeur	CS Trèves Benne 9m3 / 1 chauffeur/ripeur	CS Trèves Benne 9m3 / 1 chauffeur/ripeur	CS Trèves Benne 9m3 / 1 chauffeur/ripeur	Nettoyage ou repos	
	Fermentescibles (repasse jeudi) Benne 5m3 / 1 chauffeur et 1 ripeur			OM (repasse lundi) Benne 11 chauffeur et 2 ripeurs	OM (repasse mardi) Benne 11 chauffeur et 2 ripeurs	Fermentescibles (repasse mercredi) Benne 5m3 / 1 chauffeur et 1 ripeur
	+ 1 ripeur OM	+ 1 ripeur OM				
	+ 1 ripeur CS	+ 1 ripeur CS	+ 1 ripeur CS	+ 1 ripeur CS	+ 1 ripeur CS	

 Collectes et moyens permanents

 Collectes et moyens supplémentaires en juillet et août

Tableau 2 : Planning de collectes

#### 4.2.4 Synthèse de l'organisation de la gestion des déchets

##### **Concernant l'organisation de la gestion des déchets, on a noté :**

- ⊖ Un manque d'homogénéité, entre les deux cantons, en ce qui concerne les contrats de travail.
- ⊖ Il n'y a pas de responsable de service déchets au sein de la collectivité.
- ⊖ Sur le canton de Trèves, la collecte des encombrants est effectuée par le service des rivières et non par le service des déchets.
- ⊖ Il n'y a pas de personnel de remplacement et les agents sont fréquemment seuls pour assurer les collectes lorsque des agents sont en congés.

##### **Perspectives pour l'organisation de la gestion des déchets:**

- Il faut mettre en place un responsable du service commun aux deux cantons afin d'homogénéiser le service, de faciliter la transmission d'information entre les agents et la collectivité et enfin pour superviser le travail des agents. Aussi ce responsable pourra consacrer une partie de son temps aux remplacements.
- Il faut que la collecte des encombrants du canton de Trèves soit effectuée par les agents du service des déchets.

## 5 Organisation et résultats de la collecte des ordures ménagères

### 5.1 Organisation de la collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères se fait en bacs, mis à disposition gratuitement. Les stocks et la distribution sont gérés par la Communauté de Communes.

Il existe plusieurs contenances de bacs en fonction de l'habitat et des secteurs. Les différentes contenances vont de 120 litres à 750 litres.

La collecte des ordures ménagères est assurée en régie 1 fois par semaine, seul une partie du canton de Valleraugue est collectée deux fois par semaine.

Ces fréquences doublent au mois de juillet et août avec la population secondaire et les touristes.

### 5.2 Résultats des suivis terrain

Dans le cadre des suivis terrain, cinq circuits de collecte des ordures ménagères ont fait l'objet d'un suivi et d'une analyse.

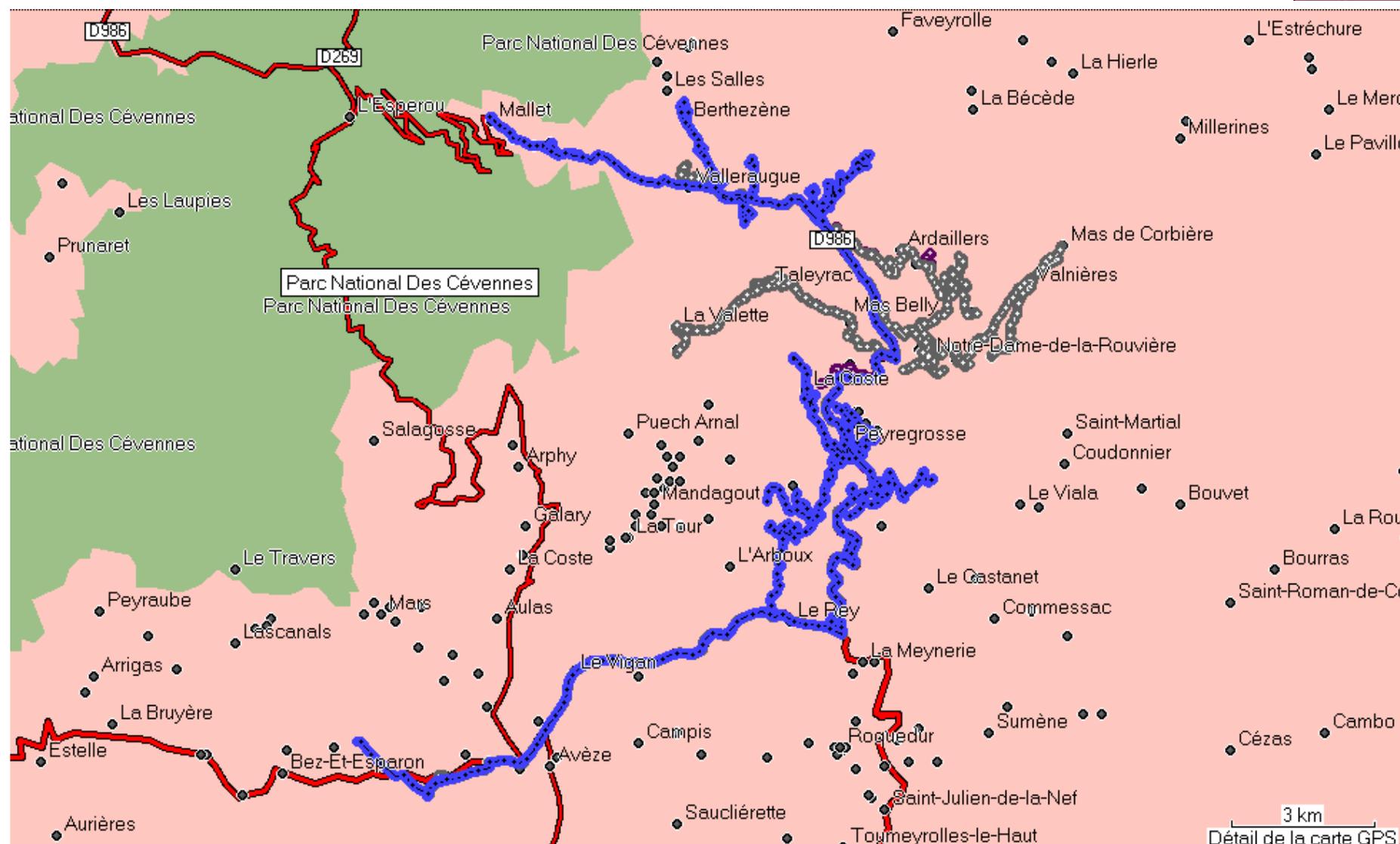
Le tableau suivant présente les principaux résultats récoltés lors des suivis terrain.

Cantons	Tournée	Km parcourus	Temps de collecte	Nombre de bac par volume					TOTAL
				120L	240L	330L	660L	750L	
Canton de Valleraugue	Lundi OM benne 5m3	118	6h30	21	23	3	33	0	80
	Mardi OM benne 5m3	115	5h40	5	9	15	20	3	52
	Jeudi OM benne 12m3	65,8	6h35	6	21	2	62	26	117
Canton de Trèves	Mardi OM benne 14m3	85,3	6h15	6	12	3	75	0	96
	Jeudi OM benne 5m3	98,7	5H15	10	0	13	47	0	70
				<b>48</b>	<b>65</b>	<b>36</b>	<b>237</b>	<b>29</b>	<b>415</b>

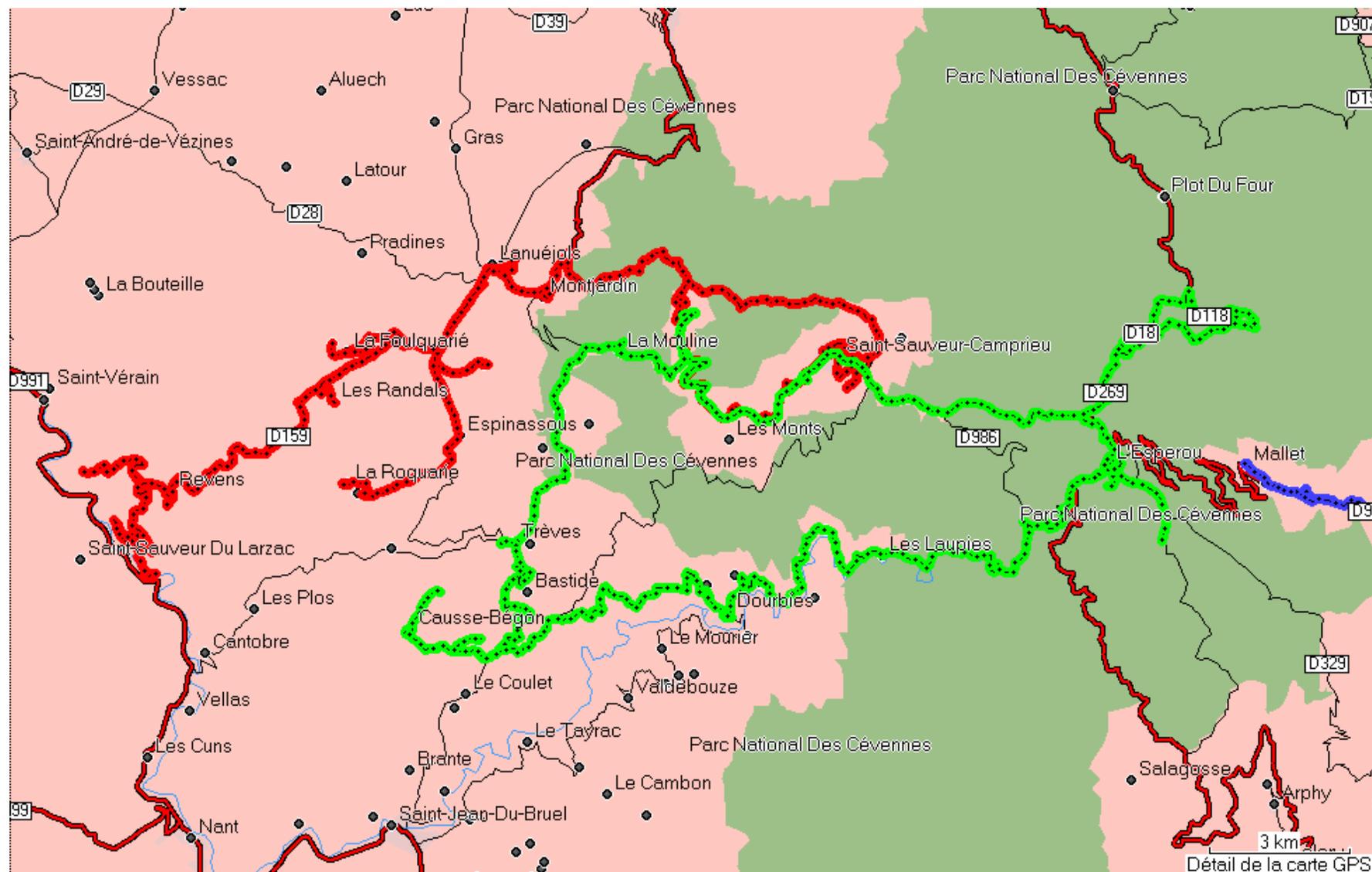
Tableau 3 : Résultats des suivis terrain

Au regard de ce tableau, on constate que :

- Les petites bennes, utilisées en renfort des grandes bennes pour les endroits où ces derniers non pas accès, parcourent beaucoup de kilomètres pour peu de bacs.
- Il y a 36% de bacs individuels et ces bacs entraînent souvent des manœuvres dangereuses.

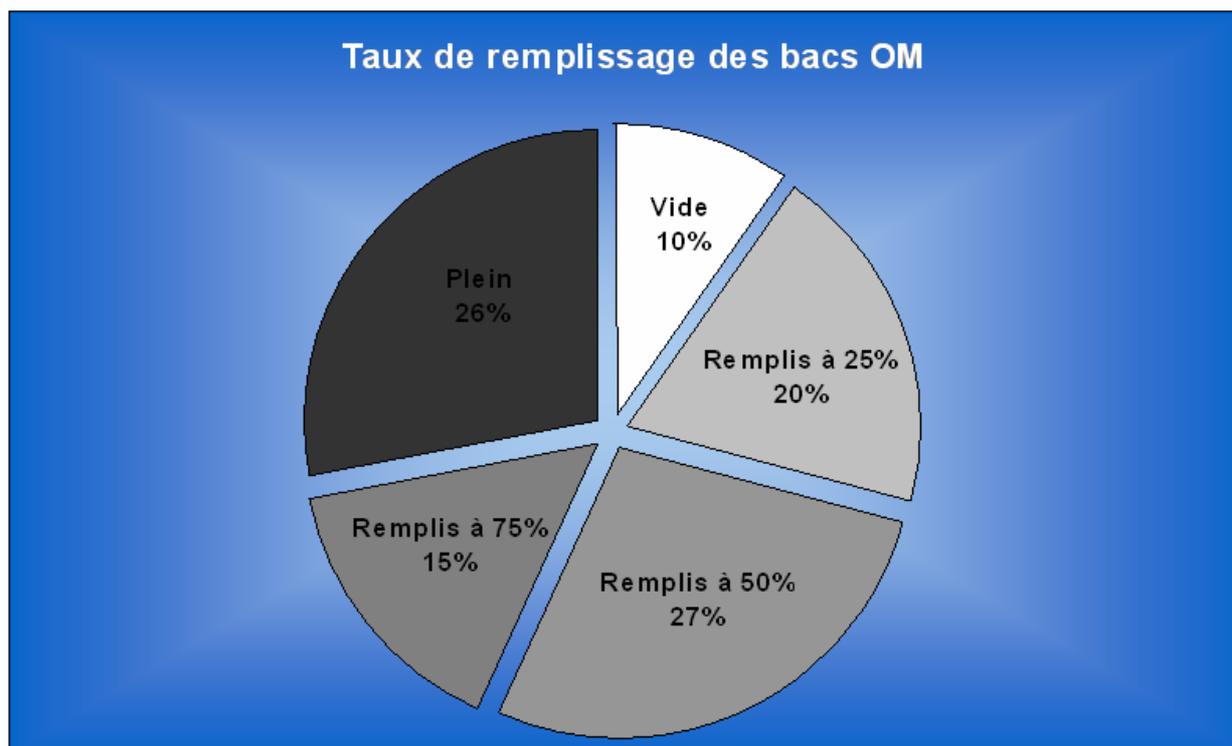


Carte 2 : Circuits de collecte OM effectués lors des suivis terrain sur le canton de Valleraugue



Carte 3 : Circuits de collecte OM effectués lors des suivis terrain sur le canton de Trèves

Lors des suivis terrain, le remplissage des bacs a été recensé. Le graphique ci-dessous montre la répartition des bacs en fonction de leur taux de remplissage.



Graphique 2 : Taux de remplissage des bacs OM recensés lors des suivis terrain

57% des bacs sont remplis à moitié ou moins de la moitié. Ce phénomène de surdotation s'explique par deux raisons :

- D'une part, par le nombre important de bacs individuels.
- D'autre part, par l'étendu du territoire et la densité faible des habitations qui nécessite beaucoup de contenants par rapport au besoin réel.

Lors des suivis terrains des collectes d'ordures ménagères, d'autres problèmes ont été mis en évidence :

Tout d'abord, sur le canton de Valleraugue on a constaté que :

- **les agents ne portent pas de tenues de sécurité.**
- **Des voitures mal garées compliquent le travail des agents.**
- **La benne de 12m<sup>3</sup> (16 tonnes) emprunte des routes dont les accès sont interdits aux poids lourds.**

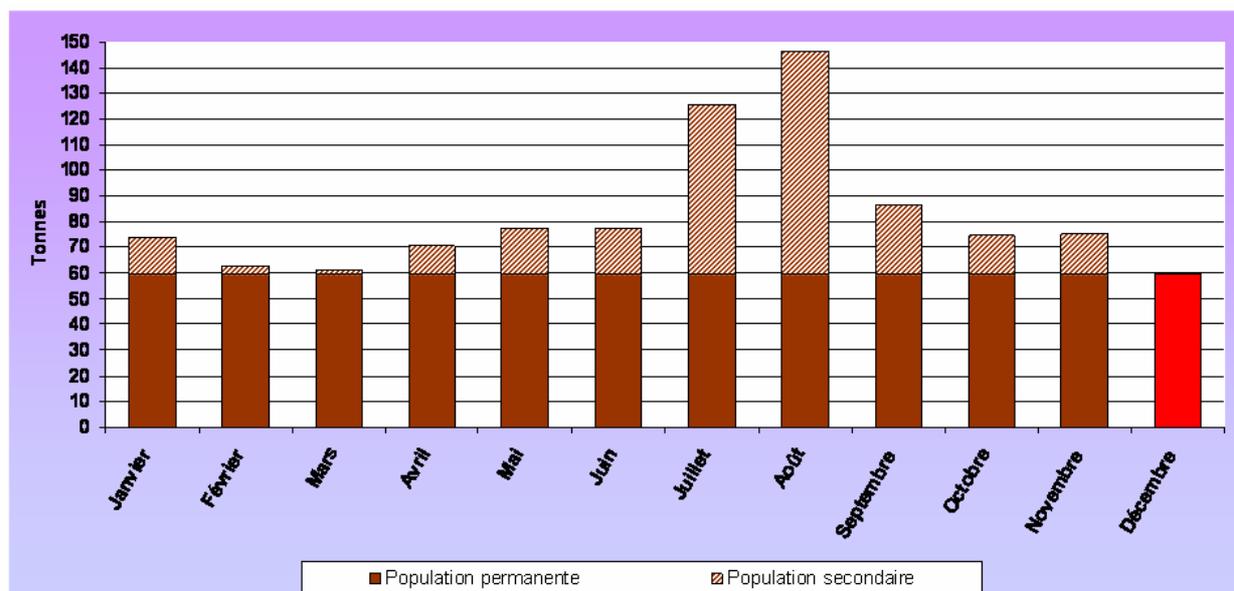
Aussi, sur le canton de Trèves, on a constaté que :

- **La benne de 5 m<sup>3</sup>, utilisée aussi pour la collecte des fermentescibles, est souvent en panne.**
- **La collecte en hiver est difficile à cause de la neige.**
- **Il existe certains points noirs à soulager.**

### 5.3 Résultats de la collecte des ordures ménagères

Le graphique suivant montre la production d'ordures ménagères par mois en tonnes.

La population des logements secondaires et les touristes sont importants sur ce territoire et l'influence de ces populations sur la production d'ordures ménagères se constate notamment aux mois de juillet et août.

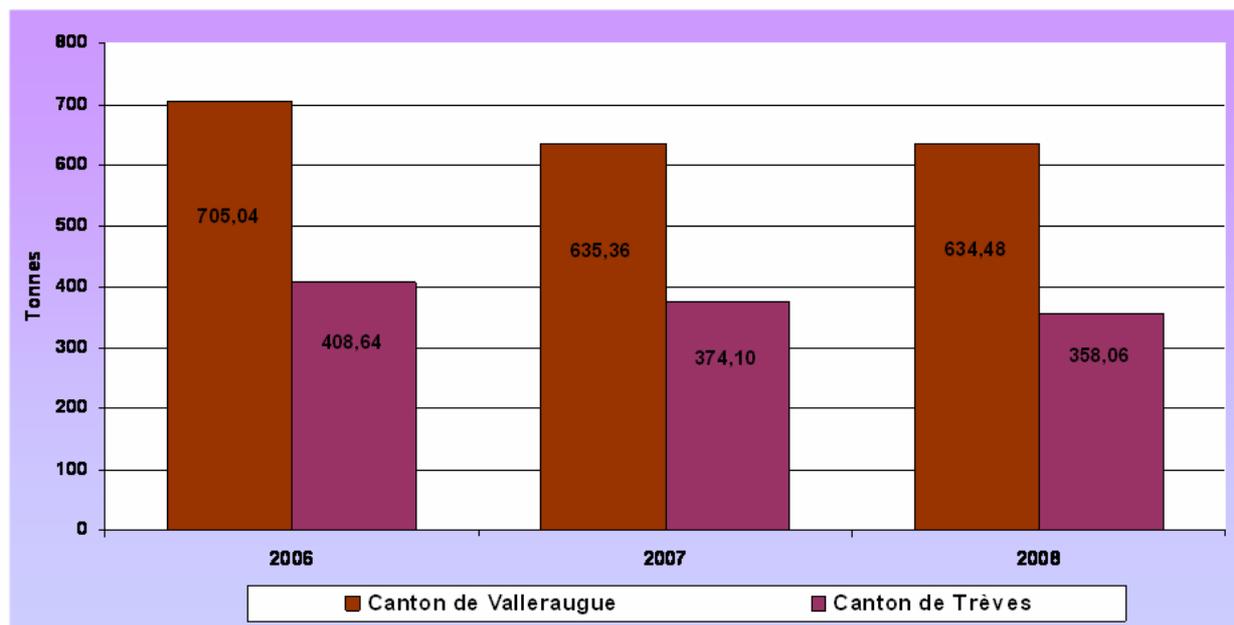


Graphique 3 : Quantités d'ordures ménagères collectées par mois en 2008 en tonnes

Pour mettre en évidence la production de la population non permanente et touristique, il a été pris comme hypothèse que la production la plus faible sur l'année doit correspondre à la production de la population permanente. Ainsi toute production, au-delà de cette production minimum pourrait provenir de la population non permanente et touristique.

Ici, on constate que c'est au mois de décembre que l'on observe la plus faible production d'ordures ménagères, environ 60 tonnes. Le reste de l'année, au-delà de cette quantité, la production de déchets provient sûrement de la population non permanente et touristique.

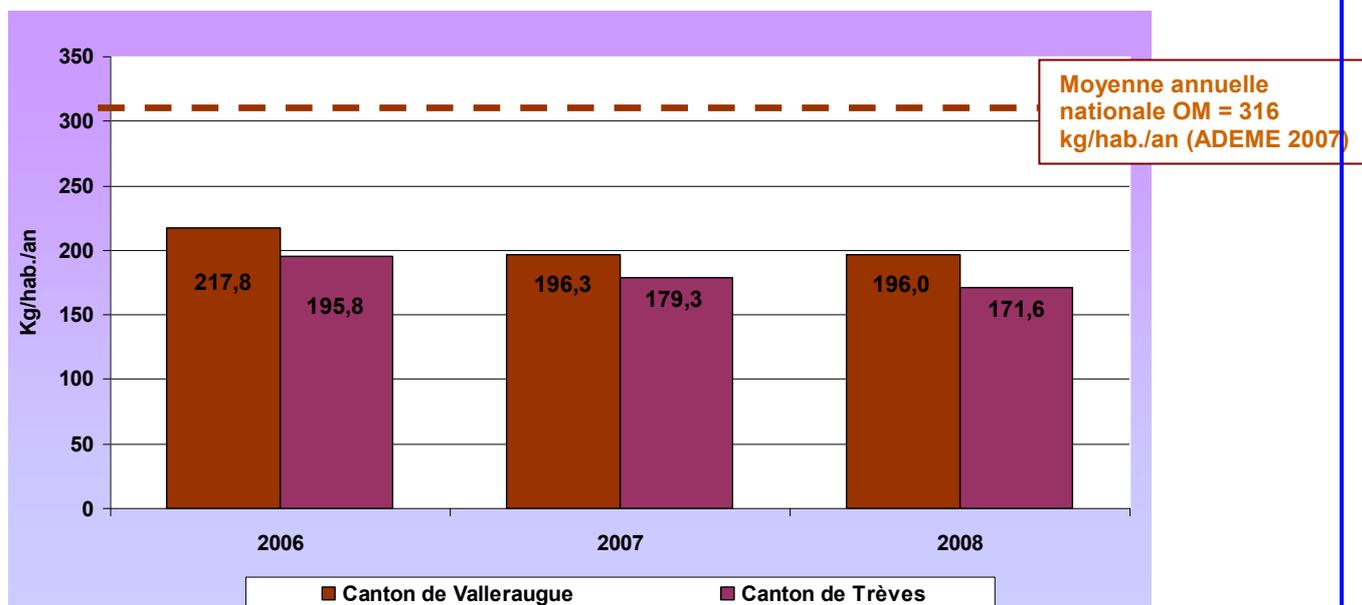
Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la production d'ordures ménagères, en tonnes, sur chaque canton et au global sur l'ensemble de la collectivité, entre 2006 et 2008.



Graphique 4 : Quantités d'ordures ménagères collectées en 2006, 2007 et 2008 en tonnes

On constate que sur chaque canton et donc sur l'ensemble de la collectivité, la production d'ordures ménagères a diminué successivement en 2007 et 2008 par rapport à l'année précédente.

Le graphique ci-dessous montre aussi l'évolution de la production d'ordures ménagères sur chaque canton entre 2006 et 2008 mais cette fois en kg par habitant et par an. Ce graphique permet aussi de comparer la production d'ordures ménagères des deux cantons.



Graphique 5 : Quantités d'ordures ménagères collectées en 2006, 2007 et 2008 en kg/hab./an

D'une part, on constate que, pour chaque canton, la production d'ordures ménagères, en kg par habitant et par an, diminue entre 2006 et 2008.

D'autre part, on constate aussi que la production d'ordures ménagères en kg par habitant est plus importante sur le canton de Trèves que sur le canton de Valleraugue.

**Remarque :**

L'importance des logements secondaires et de la population touristique ne permet pas de comparer ses productions ramenées à la population permanente aux moyennes nationales.

## 5.4 Synthèse

**Concernant l'organisation et les résultats de la collecte des ordures ménagères, on a noté :**

- ⊖ Les petites bennes, utilisées en renfort des grandes bennes parcourent beaucoup de kilomètres pour peu de bacs.
- ⊖ La collecte des bacs individuels entraîne souvent des manœuvres dangereuses.
- ⊖ Les agents du canton de Valleraugue ne portent pas de tenues de sécurité.
- ⊖ Des voitures mal garées compliquent le travail des déchets.
- ⊖ La benne de 12m<sup>3</sup> (16 tonnes), du canton de Valleraugue, emprunte des routes dont les accès sont interdits aux poids lourds.
- ⊖ La collecte en hiver est difficile à cause de la neige.
- ⊖ Il existe des points noirs qu'il faut soulager en ajoutant des bacs.

**Perspectives pour la collecte des ordures ménagères :**

- Il faut mettre en place un responsable du service pour superviser le travail des agents.
- Il faut développer les bacs de regroupement pour réduire les temps de collecte, les kilomètres parcourus et les manœuvres dangereuses.

## 6 Organisation et résultats de la collecte sélective

### 6.1 Organisation et résultats de la collecte du verre et du biflux

La collecte du verre et du biflux se fait en bacs de regroupement de 660 litres. Les stocks et la distribution sont gérés par le SYMTOMA.

La collecte du verre et du biflux est assurée en régie 1 fois par semaine sur tout le territoire sauf en juillet et août où un jour de repasse est prévu pour les points qui fonctionnent très bien.

Sur le canton de Valleraugue, il existe six points d'apport volontaire gérés par le SYMTOMA. Ces points sont collectés par un prestataire privé une fois par mois voir une fois toutes les deux semaines suivants les points.

- **Remarque : A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, ces points d'apport volontaire vont être remplacés par des bacs de regroupement et devront être gérés par la C.C. La gestion de ces nouveaux points est problématique pour la collectivité. En effet, sur le canton de Valleraugue, les deux flux sont collectés le même jour et cette collecte est déjà très longue. Ces nouveaux points à collecter nécessitent une réorganisation des circuits de collecte.**

#### 6.1.1 Organisation et résultats de la collecte du verre

##### 6.1.1.1 La dotation en bacs « verre »

Le tableau ci-dessous présente le volume disponible en bacs présents sur le territoire comparé avec le volume nécessaire, calculé à partir des performances.

	Nombre de bacs de 600L	Nombre habitants	Performances (Kg/hab./an)	Volume disponible (L/jour)	Volume nécessaire par rapport à la production (L/jour)
Lanuejols	11	338	64,3	3,1	2,9
Revens	3	28	64,3	10,1	2,9
Trèves	7	99	64,3	6,7	2,9
Causse Bégon	1	20	64,3	4,7	2,9
Dourbies	11	198	64,3	5,2	2,9
L'Espérou	7	115	64,3	5,7	2,9
Saint Sauveur Camprieu	10	268	64,3	3,5	2,9
Valleraugue	8	978	23,8	0,8	1,1
Notre Dame de la Rouvière	2	438	23,8	0,4	1,1
Saint André de Majencoules	5	587	23,8	0,8	1,1

Tableau 4 : Dotation en bacs verre et performances

Ce tableau montre une surdotation en bac notamment sur le canton de Trèves. Cette surdotation s'explique en grande partie par l'étendu du territoire qui nécessite beaucoup de bacs.

### 6.1.1.2 Observations des suivis terrain

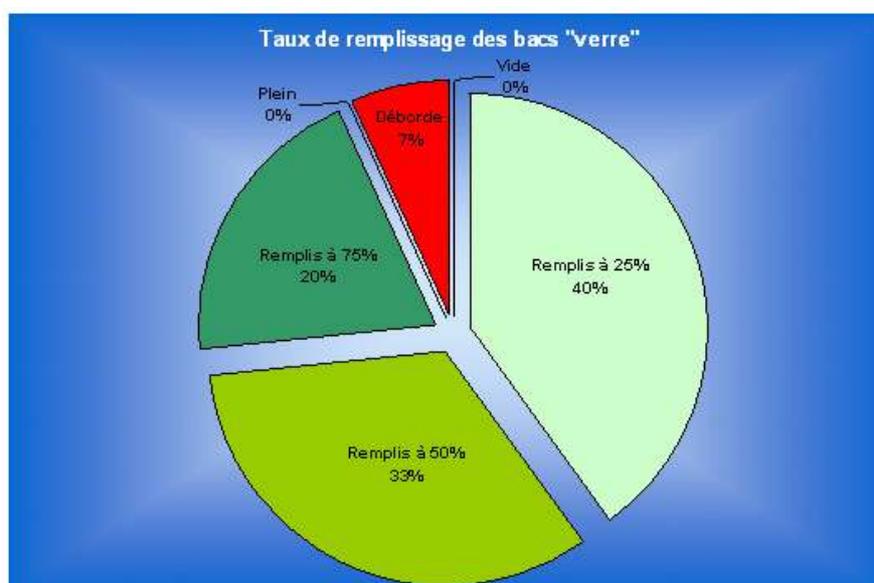
Un suivi terrain de la collecte du biflux et du verre en point de regroupement a été effectué sur le canton de Trèves.

Ce suivi a été fait un mercredi, jour de collecte du biflux sur une partie du canton de Trèves mais cette tournée a été suivie d'une collecte de quelques bacs de verre afin de pouvoir appréhender toutes difficultés de la collecte du verre en point de regroupement.

Lors des ces suivis terrains des collectes, on a pu constater que:

- **La collecte du verre, déchets lourd, est difficile pour un seul agent.**
- **Certains points de collecte débordent.**
- **Il manque encore des dalles sur certains points de collecte.**

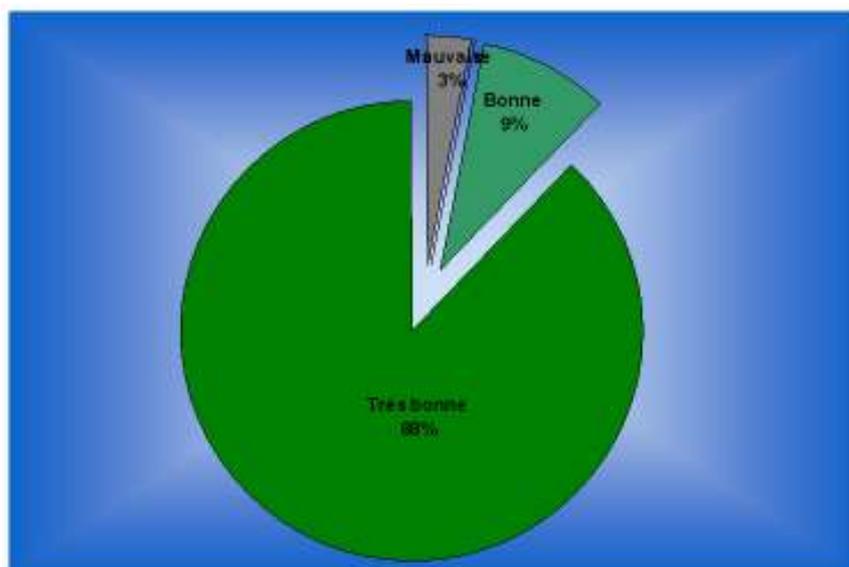
Lors du suivi de la collecte du verre, 36 bacs ont été recensés. Le graphique ci-dessous montre la répartition des bacs en fonction de leur taux de remplissage.



Graphique 6 : Taux de remplissage des bacs « verre » recensés lors des suivis terrain

On constate sur ce graphique que 73% des bacs « verre » sont remplis à moitié ou moins de la moitié mais ces bacs n'ont été collectés ce jour que pour les besoins de l'étude donc ces résultats ne peuvent être pris en compte.

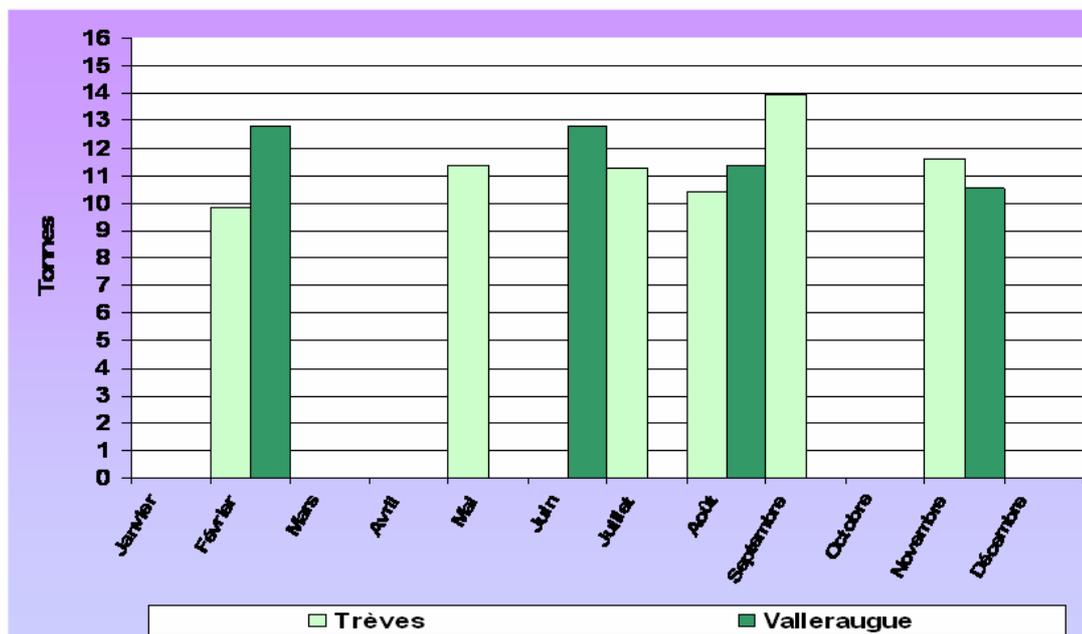
Au cours des suivis terrain, la qualité du tri a été recensée. Le graphique suivant présente la répartition des bacs en fonction de la qualité du tri.



Graphique 7 : Répartition des bacs « verre » en fonction de la qualité du tri constatés sur le terrain

Sur le terrain, on a constaté que 88 % des bacs « verre » avaient une qualité de tri très bonne. Ce résultat confirme le fait que le verre est un déchet facile à trier.

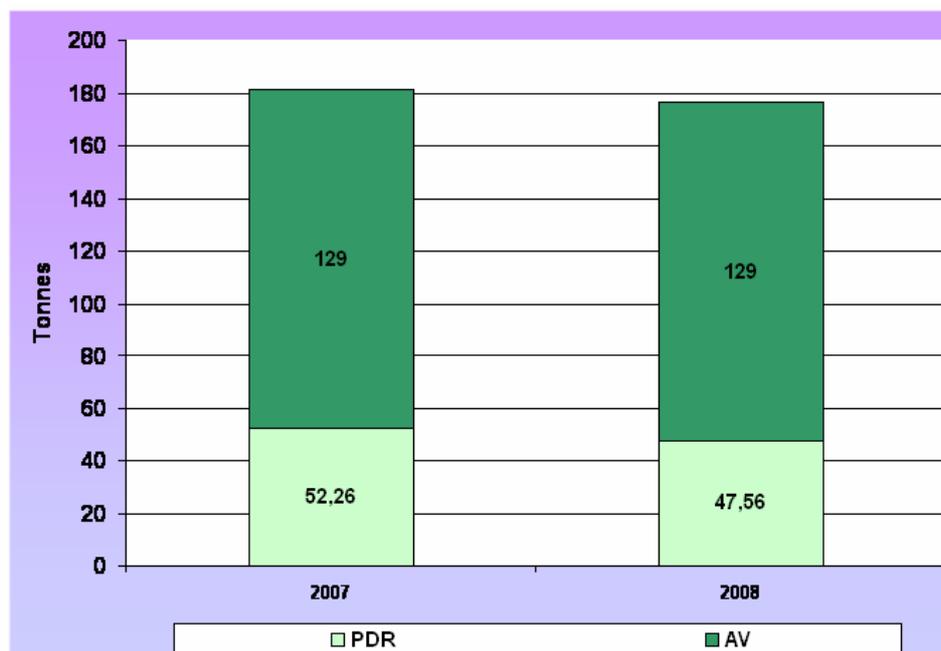
#### 6.1.1.3 Résultats de la collecte du verre



Graphique 8 : Production de verre collecté en point de regroupement, par mois en 2008, sur chaque canton, en tonnes

Le canton de Trèves possède dispose de 12 colonnes d'apport volontaire pour le verre sur son territoire. Il est donc intéressant de connaître la répartition des performances de collecte suivant le mode de collecte.

Le graphique suivant permet donc de voir la répartition des performances de collecte du verre sur le canton de Valleraugue entre l'apport volontaire et les points de regroupement et ce en 2007 et 2008.



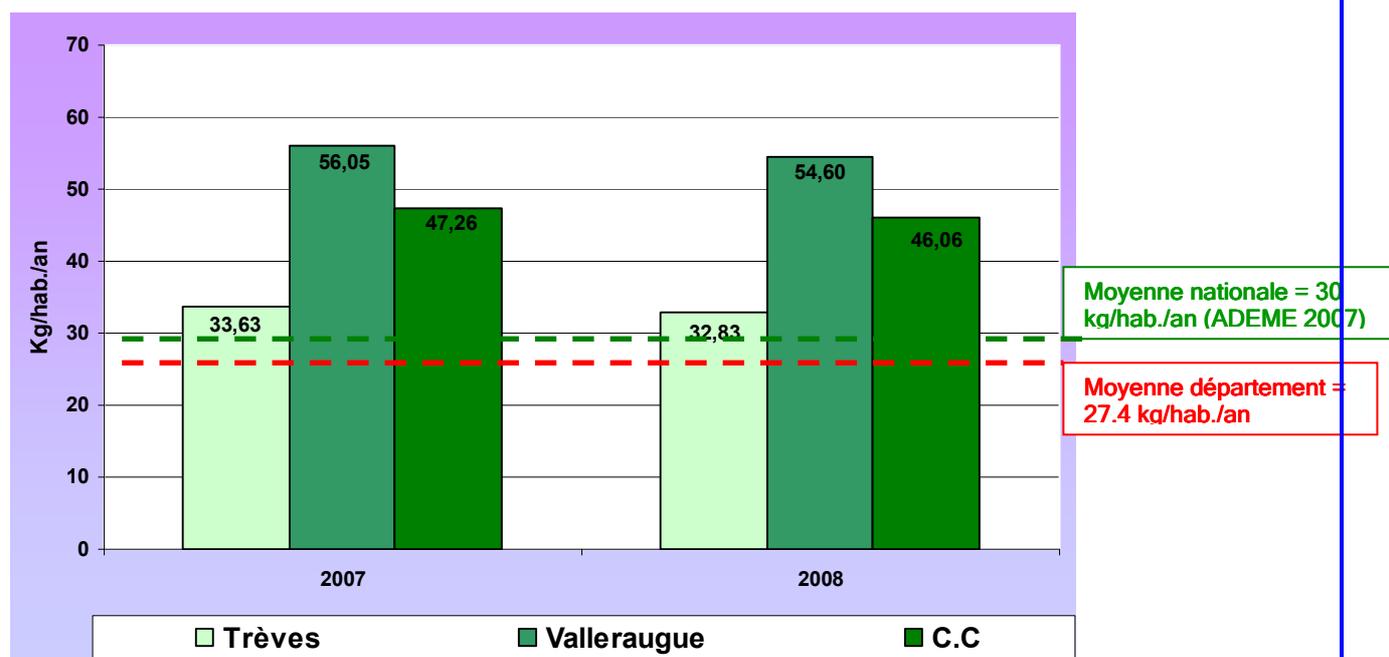
**Graphique 9 : Répartition des performances de collecte du verre sur le canton de Valleraugue entre l'apport volontaire et les points de regroupement en 2007 et 2008**

On constate que ces tonnages collectés en apport volontaire représentent une part importante des tonnages collectés sur le territoire.

**Remarques :** les tonnages collectés sur les colonnes présentent sur le canton de Valleraugue ne sont pas connus. On a donc fait une évaluation de cette production en fonction du volume des colonnes et de leurs fréquences de collecte.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des performances du verre sur les deux cantons entre 2007 et 2008 en kg par habitant et par an. On constate que :

- les performances de verre diminuent entre 2007 et 2008 pour les deux cantons.
- Les performances de collecte du verre sont bien supérieures à la moyenne nationale de l'ADEME et à la moyenne départementale pour le canton de Valleraugue et sur l'ensemble de la C.C.



Graphique 10 : Evolution des performances de verre entre 2007 et 2008 sur chaque canton et sur l'ensemble de la C.C

**Remarque :** La collectivité dispose d'une importante population d'habitats secondaires ainsi que touristique qui influe sur les performances qui sont ramenées à la population permanente.

## 6.1.2 Organisation et résultats de la collecte du biflux

La collecte du biflux sur la C.C se fait principalement en point de regroupement mais il existe une collecte du biflux en sac sur une partie de la commune de Valleraugue.

### 6.1.2.1 La dotation en bac « biflux »

Le tableau suivant présente le volume disponible en bacs biflux présents sur le territoire comparé avec le volume nécessaire, calculé à partir des performances.

	Nombre de bacs de 600L	Nombre habitants	Performances (Kg/hab./an)	Volume disponible (L/jour)	Volume nécessaire par rapport à la production (L/jour)
Lanuejols	22	338	67,4	6,1	3
Revens	6	28	67,4	20,2	3
Trèves	16	99	67,4	15,2	3
Causse Bégon	2	20	67,4	9,4	3
Dourbies	11	198	67,4	5,2	3
L'Espérou	24	115	67,4	19,7	3
Saint Sauveur Camprieu	22	268	67,4	7,7	3
Valleraugue	16	978	28,4	1,5	1
Notre Dame de la Rouvière	4	438	28,4	0,9	1
Saint André de Majencoules	8	587	28,4	1,3	1

Tableau 5 : Dotation en bacs biflux et performances

Ce tableau montre une surdotation en bac notamment sur le canton de Trèves. Cette surdotation s'explique:

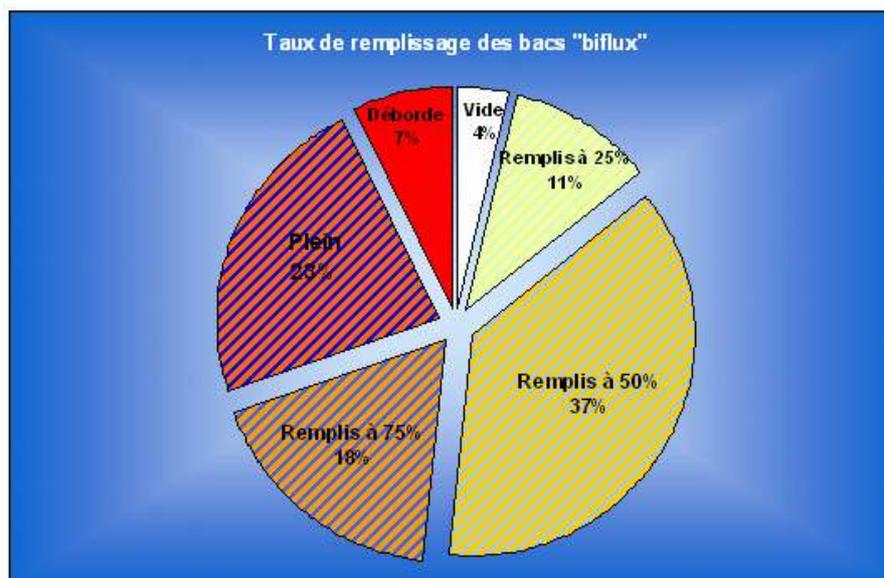
- par l'étendu du territoire qui nécessite beaucoup de bacs.
- Et par la fréquence trop importante de collecte de certains bacs. Par exemple, la commune de Causse Bégon dispose de deux bacs biflux pour 20 habitants, la collecte de ces bacs pourrait se faire à une fréquence inférieure que celle d'une fois par semaine.

### 6.1.2.2 Observations des suivis terrain

Un suivi terrain de la collecte du biflux en point de regroupement a été effectué sur le canton de Trèves. Lors des ces suivis terrains des collectes, on a pu constater que:

- **Certains points de collecte débordent.**
- **Il manque encore des dalles sur certains points de collecte.**

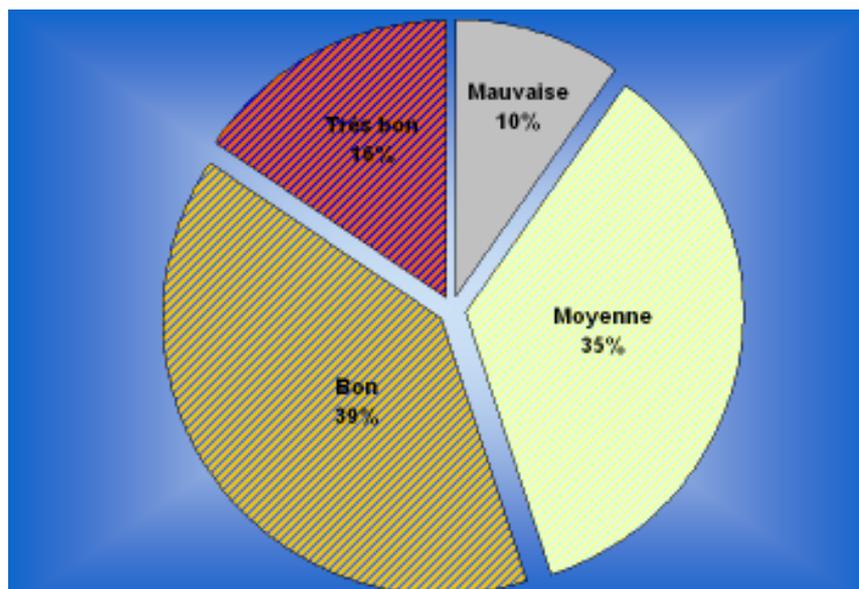
Durant cette collecte, 56 bacs ont été recensés. Le graphique ci-dessous montre la répartition des bacs en fonction de leur taux de remplissage.



Graphique 11 : Taux de remplissage des bacs « biflux » recensés lors des suivis terrain

On a donc constaté que 52% des bacs étaient remplis à moitié ou moins de la moitié. Comme on la vu précédemment, le besoin important en bac est du à l'étendu du territoire et au besoin de doter la population de points de collecte de proximité.

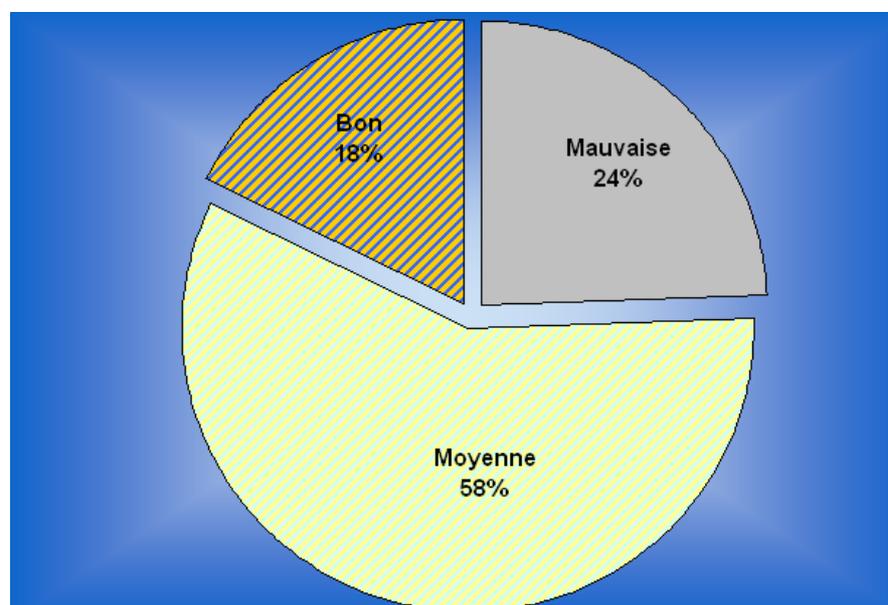
Ce suivi terrain a permis aussi de recenser la qualité de tri de chaque bac. Le graphique suivant montre les résultats de ce recensement.



**Graphique 12 : Répartition des bacs « biflux » en fonction de la qualité du tri constatés sur le terrain**

Comme le montre le graphique, seuls 18% des bacs recensés présentaient une bonne qualité du tri.

Un suivi terrain de la collecte du biflux en sac sur la commune de Valleraugue a aussi été effectué. Même si les quantités peuvent difficilement être appréhendées puisque les collectes de biflux sont ensuite mélangées sur la déchèterie de Cluny, on a pu constater que ce mode de collecte présentait de mauvais résultats en terme de qualité du tri, comme le montre le graphique suivant.



**Graphique 13 : Répartition des sacs « biflux » en fonction de la qualité du tri constatés sur le terrain**

### Exemples d'erreurs de tri constatées :

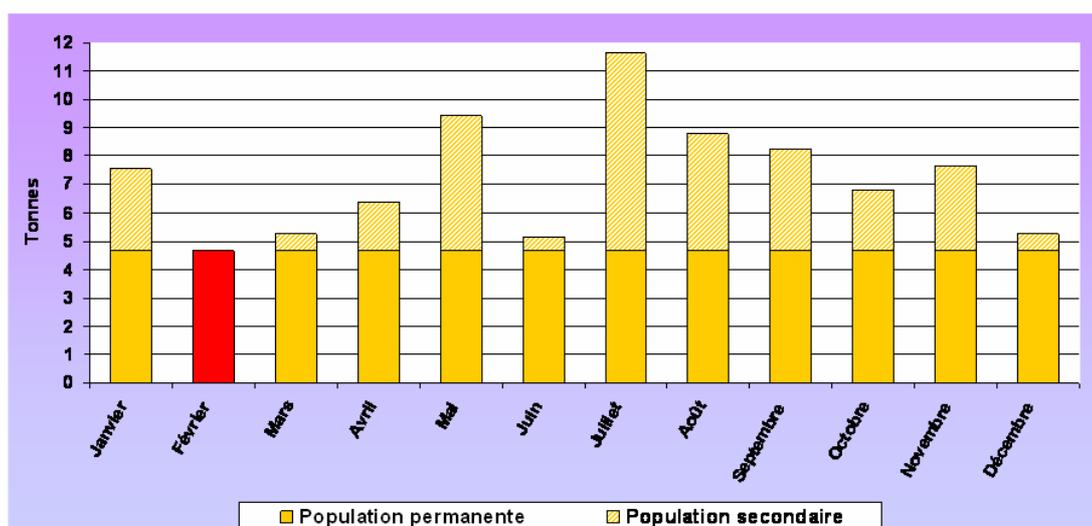


### 6.1.2.3 Résultats de la collecte du biflux

#### Résultats du canton de Trèves :

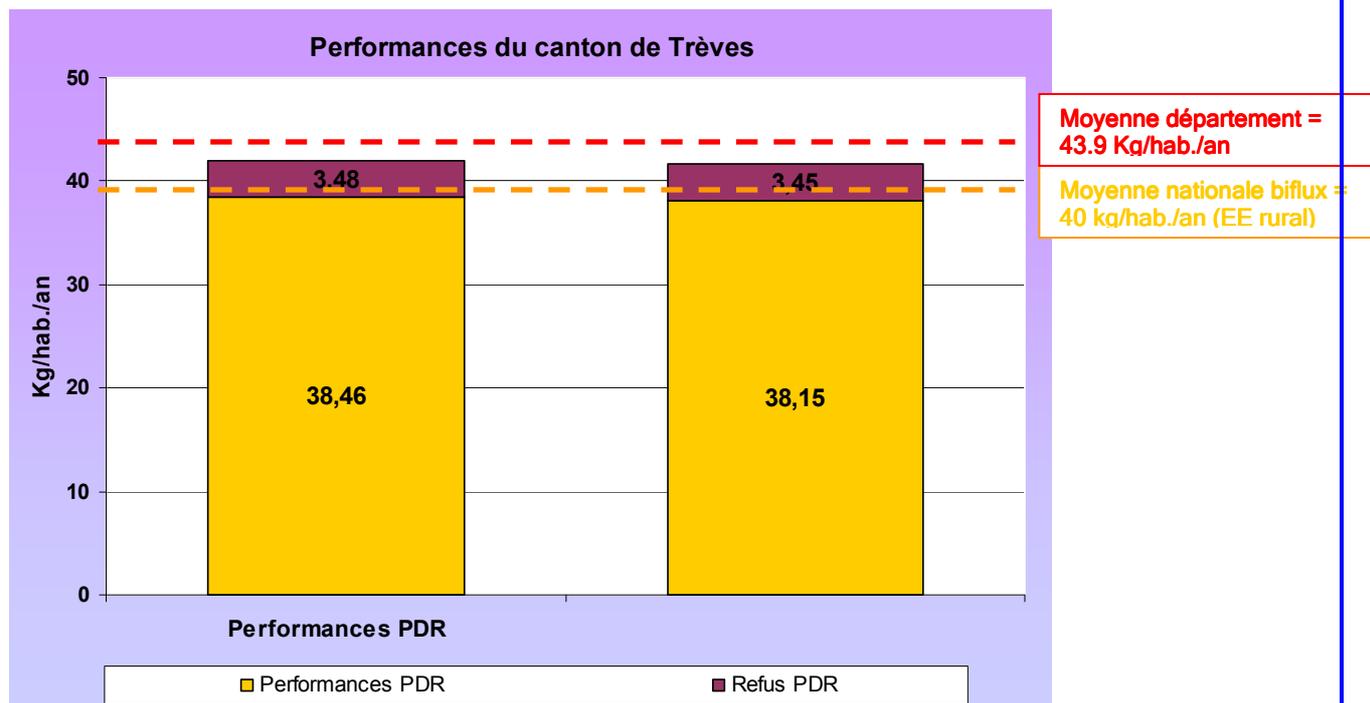
On note tout d'abord que sur le canton de Trèves, les cartons sont collectés avec le biflux.

Le graphique ci-dessous montre la production de biflux et de cartons par mois en 2008, sur le canton de Trèves. Comme précédemment, pour appréhender l'apport de la population des logements secondaires et de la population touristique, on considère que la production la plus faible au cours de l'année correspond à la production de la population permanente.



Graphique 14 : Production de biflux et de carton, collectés en point de regroupement, par mois en 2008, sur le canton de Trèves, en tonnes

Le graphique suivant permet de voir l'évolution de la production en kg par habitant et par an entre 2007 et 2008.



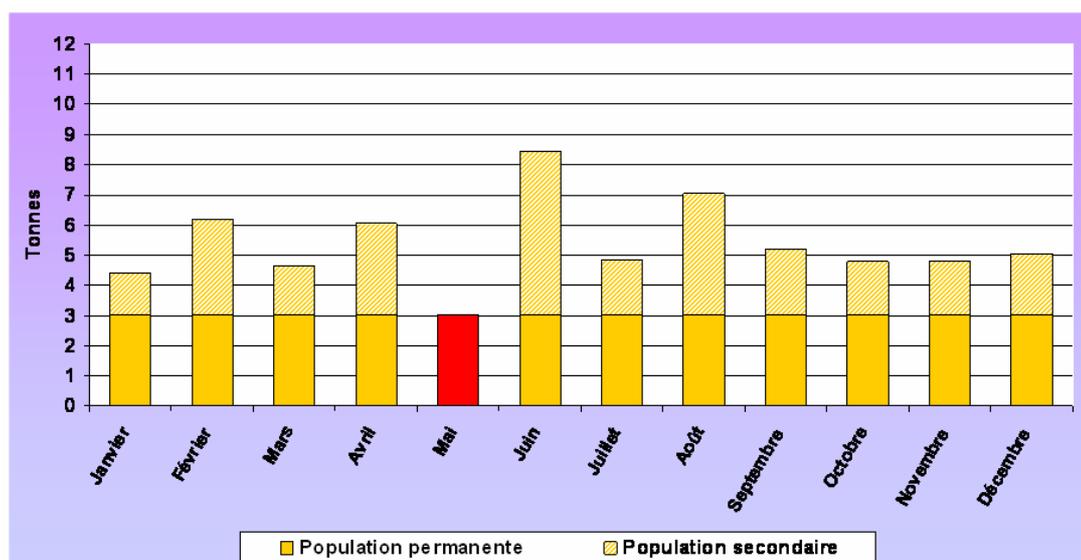
**Graphique 15 : Evolution des performances du biflux+carton et des refus de tri entre 2007 et 2008 sur le canton de Trèves en kg/hab./an.**

On note que la production tout comme les quantités de refus, ont légèrement diminué entre 2007 et 2008.

Aussi ces performances sont inférieures à la moyenne nationale et à la moyenne départementale malgré la présence des cartons.

### Résultats du canton de Valleraugue :

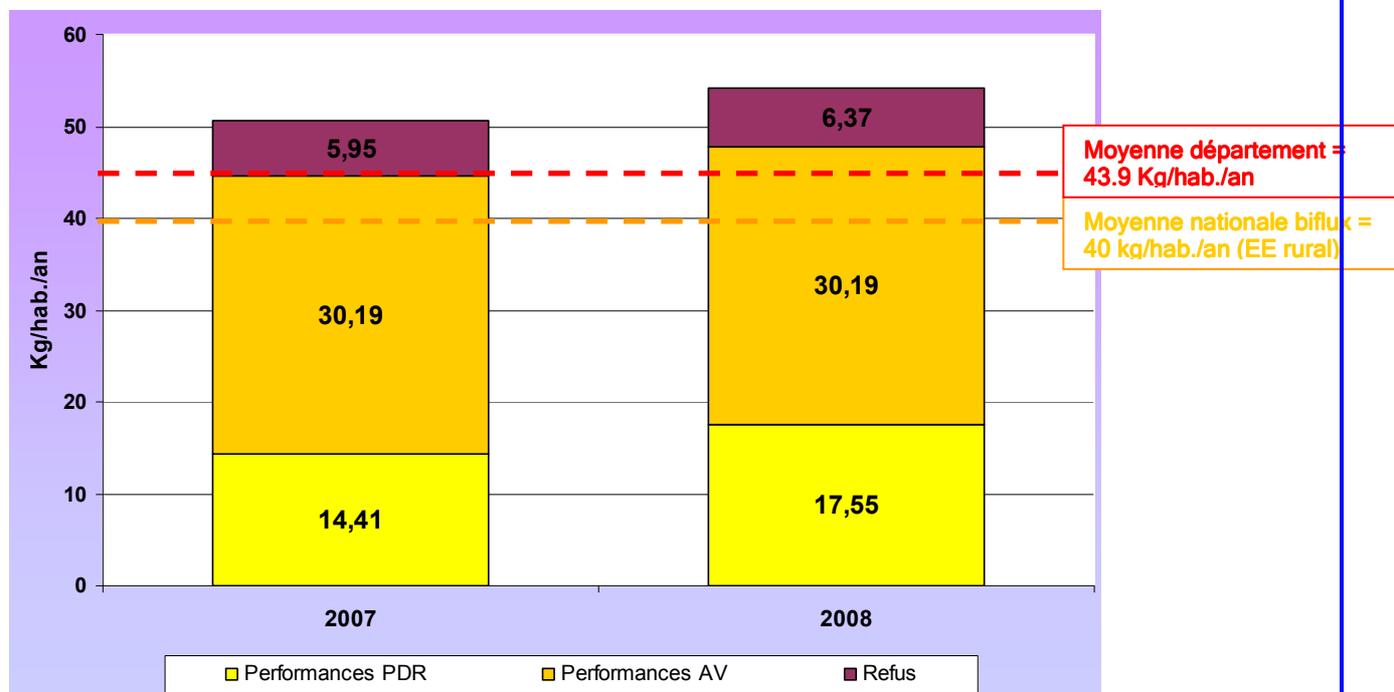
Ce graphique présente la production de biflux, collectés en points de regroupement et en porte-à-porte, par mois au cours de l'année 2008.



**Graphique 16 : Production de biflux collectés en point de regroupement et en sac, par mois en 2008, sur le canton de Valleraugue, en tonnes**

La quantité la plus faible a été enregistré et doit correspondre à une production provenant de la population permanente.

Le graphique ci-dessous permet de mettre en évidence la part de l'apport volontaire et de la collecte de proximité dans la production totale de biflux.



**Graphique 17 : Evolution des performances du biflux, en fonction du mode de collecte, et des refus de tri entre 2007 et 2008 sur le canton de Valleraugue en kg/hab./an.**

Ce graphique nous permet donc de constater les performances importantes de la collecte en apport volontaire sur le canton de Valleraugue.

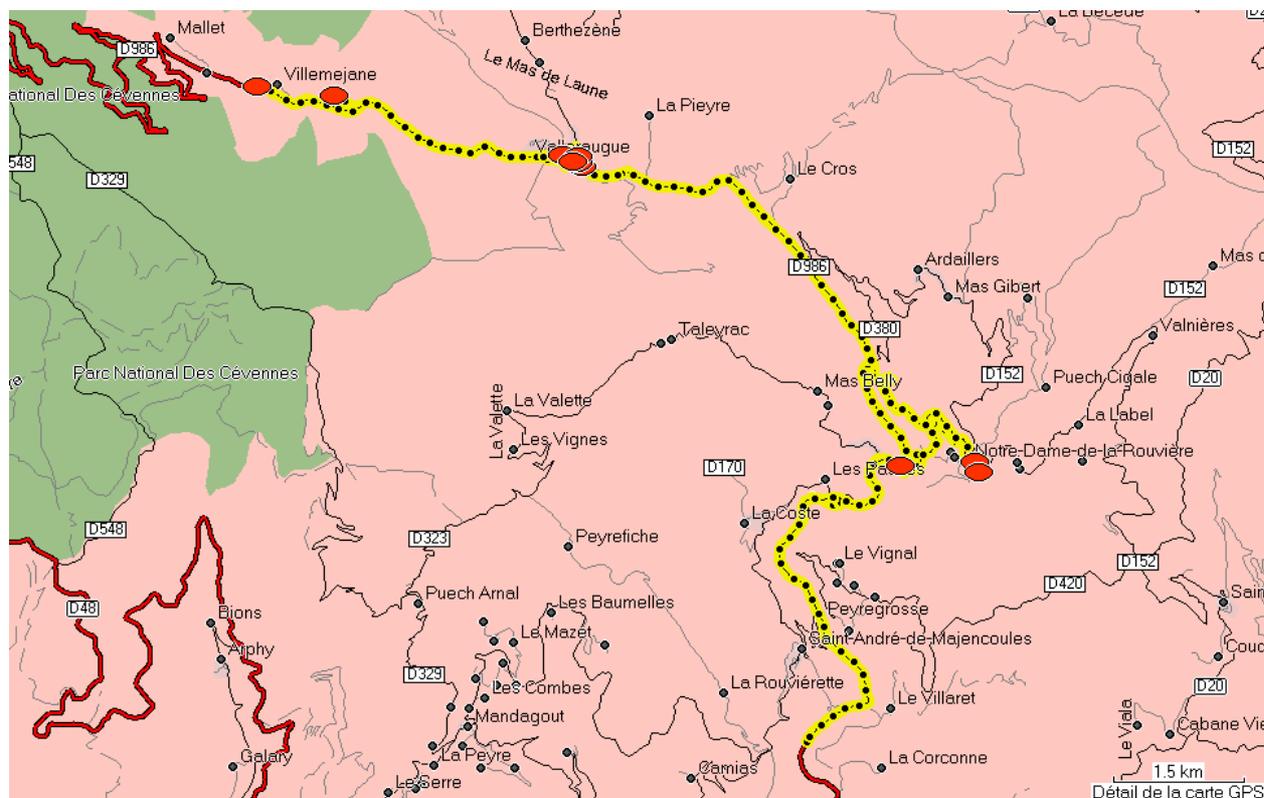
En 2008, les performances de collecte du biflux sont supérieures à la moyenne nationale et départementale.

## 6.2 Organisation et résultats de la collecte des cartons

Sur le canton de Trèves, le carton est collecté dans les bacs biflux. D'ailleurs, lors du suivi terrain de la collecte du biflux, on pu constater que quelque fois la présence importante de cartons pouvait entraîner des débordements.

Par contre, sur le canton de Valleraugue, il existe une collecte spécifique des cartons. Cette collecte des cartons s'effectue en régie, une fois par semaine et les cartons sont collectés dans des bacs de 660 litres disposés sur le canton.

- Cette collecte des cartons sur le canton de Valleraugue a fait l'objet d'un suivi et comme on peut le constater sur la carte suivante, lors de cette collecte, beaucoup de kilomètres sont parcourus, environ 40 kilomètres pour seulement 16 bacs collectés.



Carte 4 : Carte du circuit de collecte des cartons sur le canton de Valleraugue

### 6.3 Organisation et résultats de la collecte des fermentescibles

Seul le canton de Trèves a mis en place une collecte des fermentescibles. Cette collecte s'effectue en bacs, de 30 litres et 120 litres qui sont gérés par le SYMTOMA.

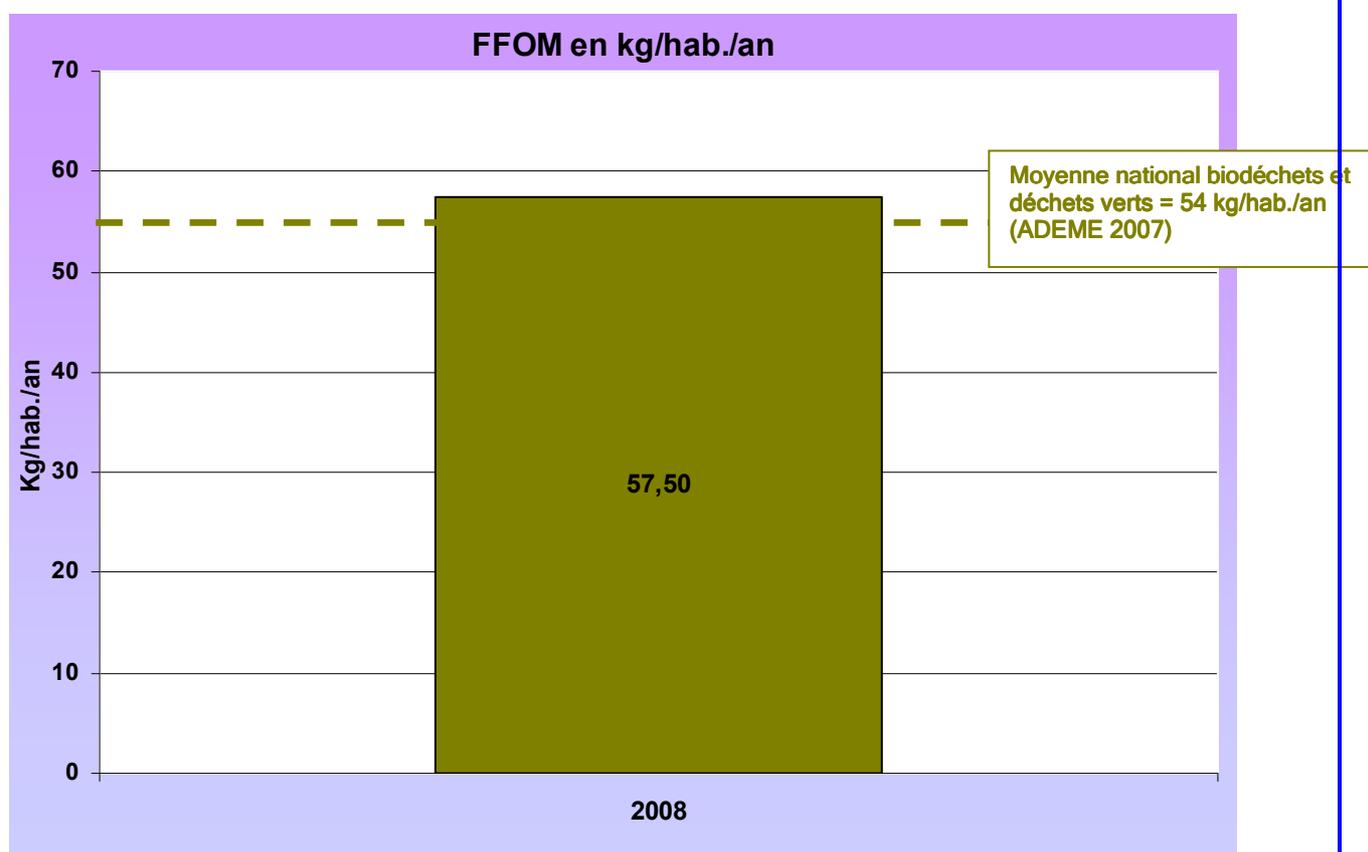
La collecte des fermentescibles est une collecte en C1, une fois par semaine mais cette fréquence double en juillet et août.

Cette collecte aussi a fait l'objet de suivis terrain présentés sur les cartes suivantes.

Lors des suivis terrain, on a fait les constats suivants :

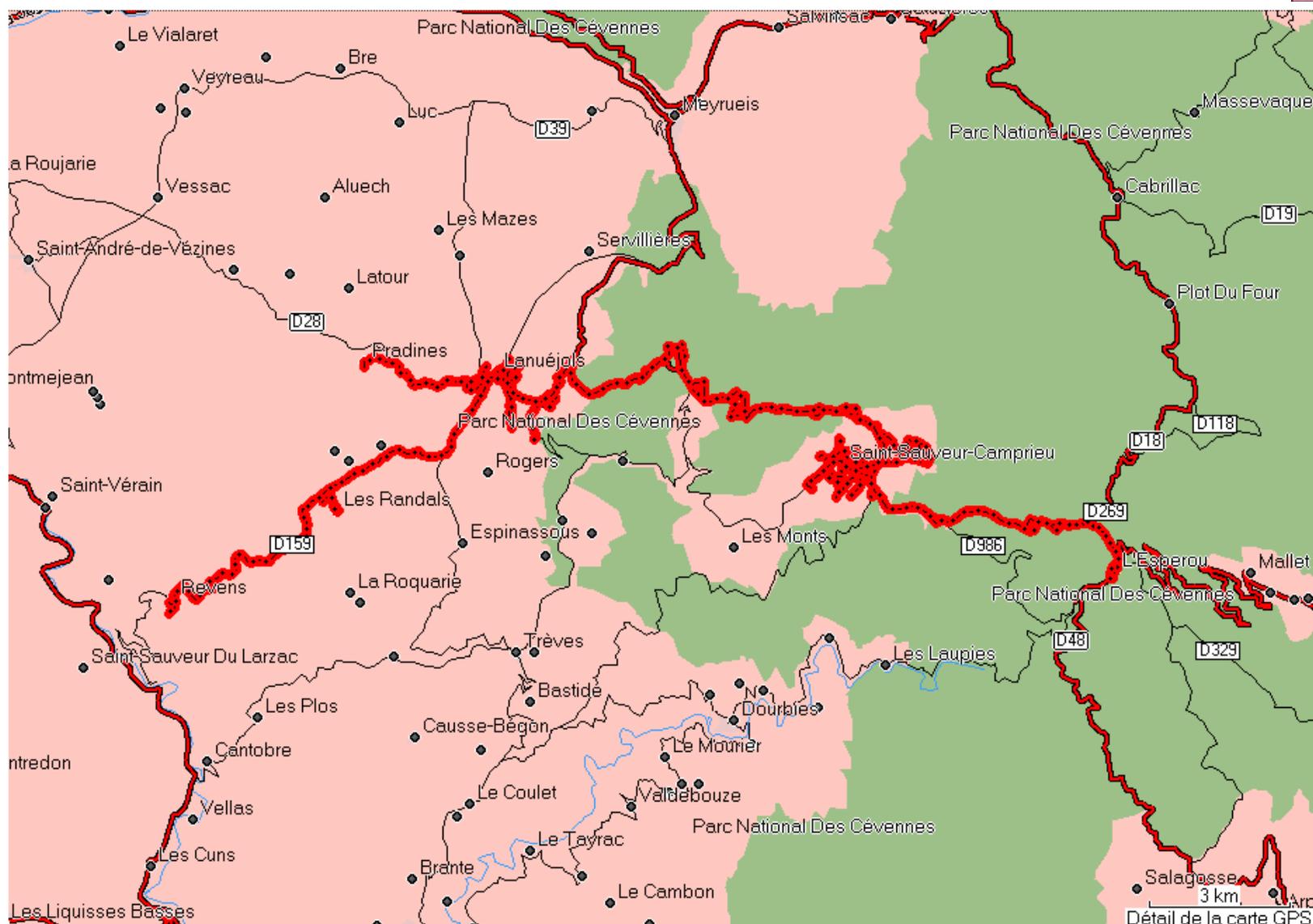
- **Les bacs de 30L entraînent des manipulations dangereuses. Les ripeurs doivent renverser eux-mêmes le contenu dans la benne**
- **Les règles de tri ne sont pas encore totalement assimilées par la population**

Le graphique ci-dessous présente les performances de collecte des fermentescibles en 2008 en kg par habitant et par an.

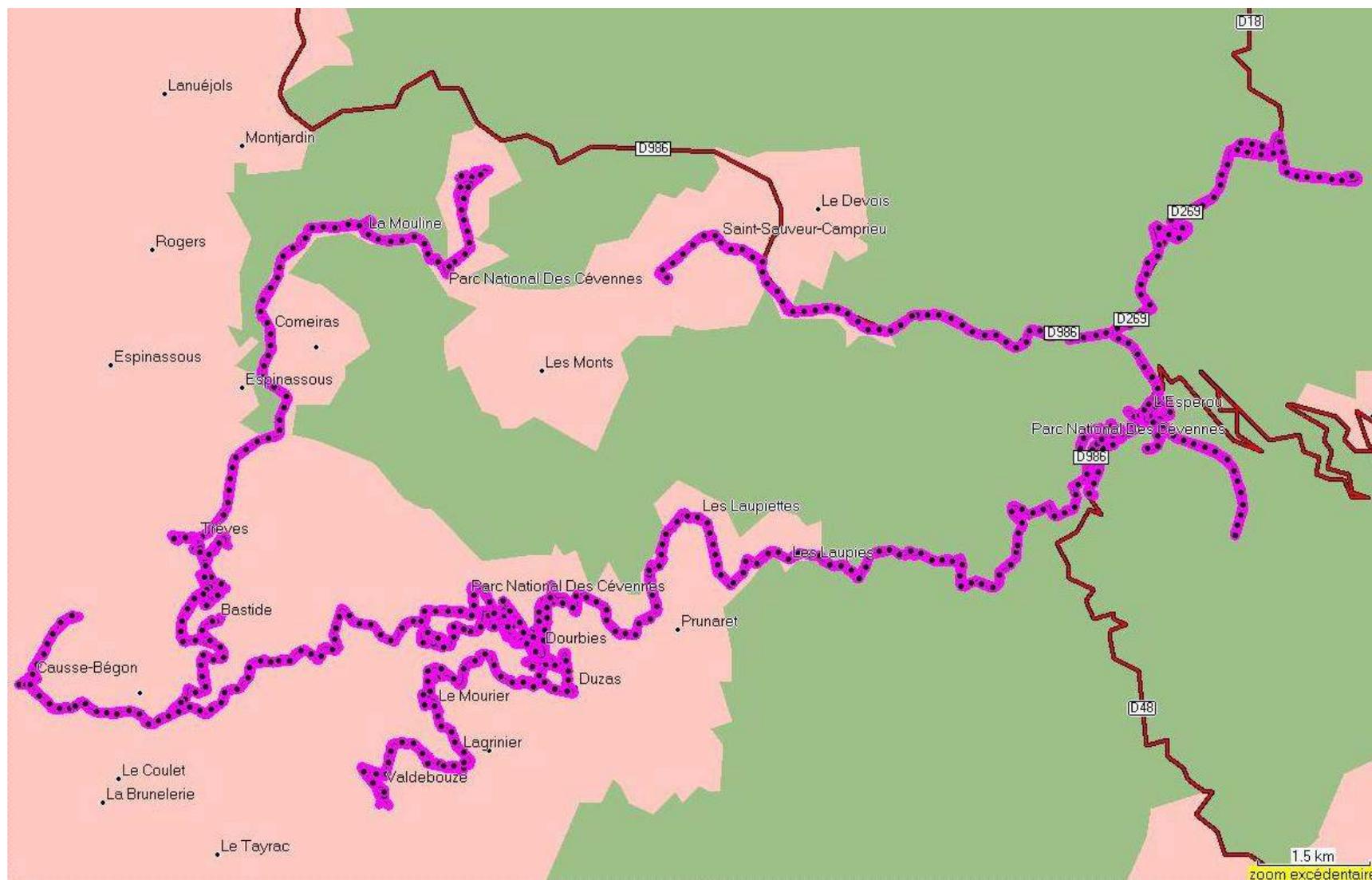


Graphique 18 : performances de collecte des fermentescibles en 2008 en kg/hab./an

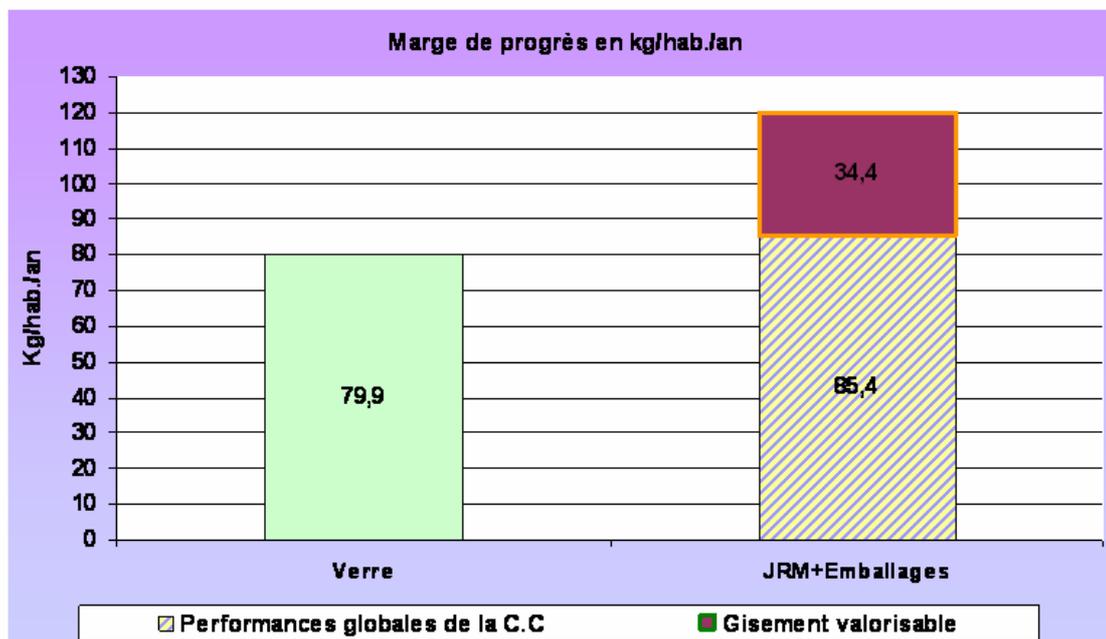
Les performances de collecte des fermentescibles sont légèrement supérieures à la moyenne nationale.



**Carte 5 : Circuit de collecte des fermentescibles du mercredi**

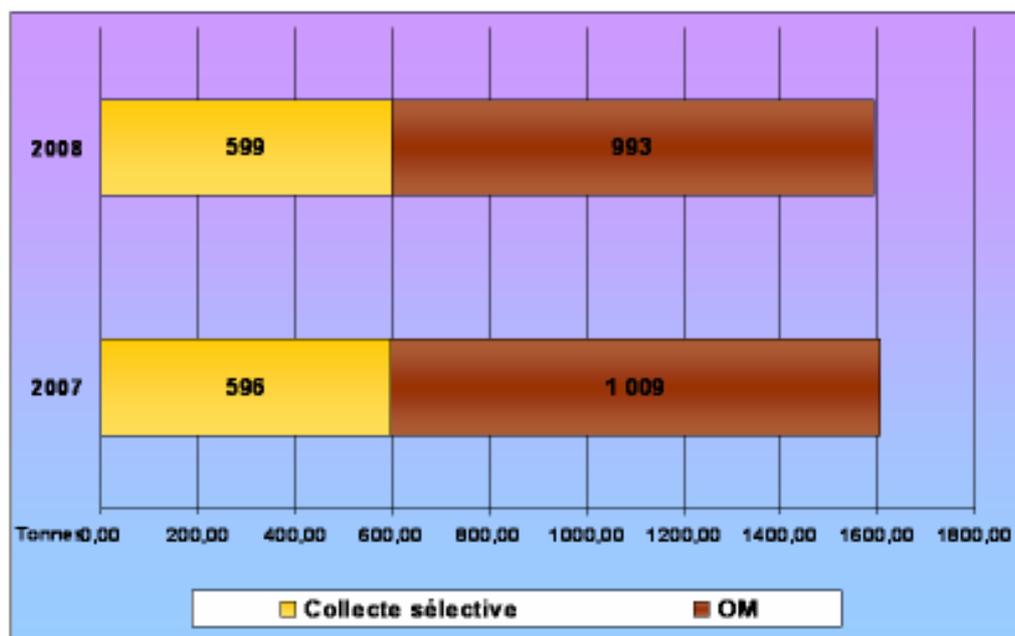


## 6.4 Synthèse de la collecte sélective



Graphique 19 : Marge de progrès de valorisation des déchets de la Communauté de Communes par rapport aux objectifs de la circulaire pour 2008.

On constate que le gisement national pour le verre est atteint. Par contre pour le biflux, la collectivité n'atteint que 41% du gisement national.



Graphique 20 : Part des tonnages des collectes sélectives dans les ordures ménagères

La part de tonnage de collecte sélective dans les ordures ménagères a augmenté en 2008 par rapport à 2007.

La part de valorisation des déchets passe de 37.1% en 2007 à 37.6% en 2008.

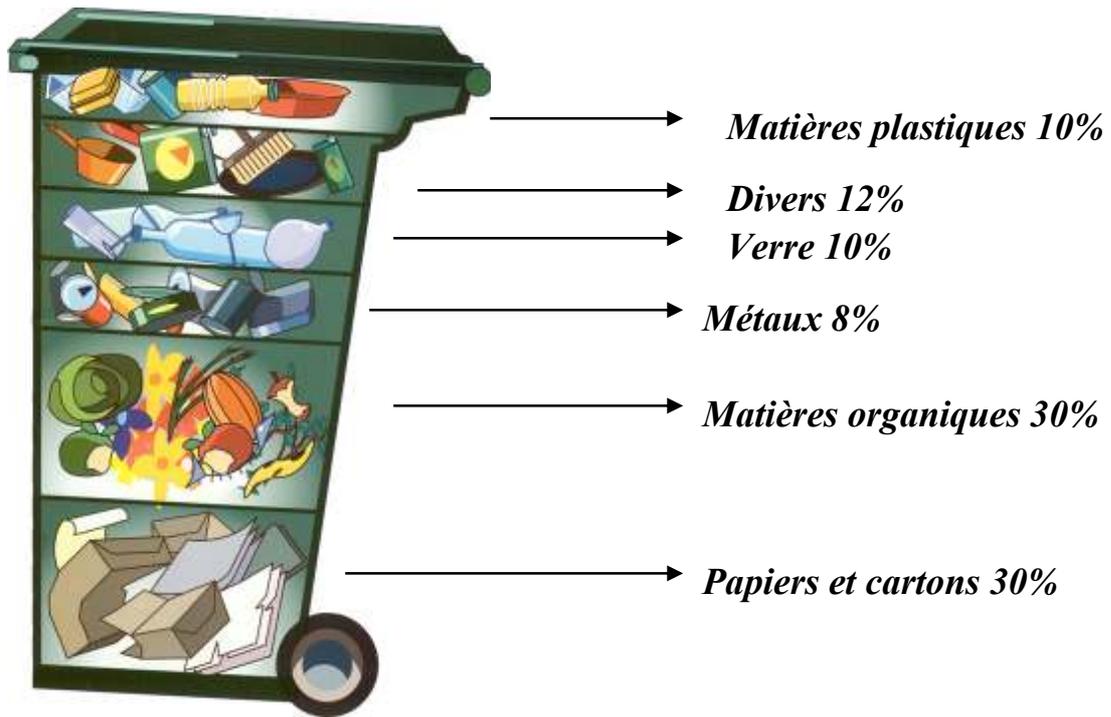


Figure 1 : Composition d'une poubelle en poids

**Concernant l'organisation et les résultats de la collecte sélective, on a noté :**

- ⊖ Le remplacement des points d'apport volontaire par des points de regroupement, sur le canton de Valleraugue, rend la collecte du lundi trop longue.
- ⊖ La collecte du verre qui est un déchet lourd est difficile pour l'agent qui est seul.
- ⊖ Beaucoup de bacs « biflux » sont collectés alors qu'ils sont peu remplis.
- ⊖ Certains points de collecte sélective débordent et fonctionnent bien.
- ⊖ Il manque encore des dalles sur certains points de collecte sélective.
- ⊖ Il y a un manque d'homogénéité, entre les deux cantons, en ce qui concerne les services : les fermentescibles ne sont collectés que sur le canton de Trèves alors que la collecte du biflux en sacs n'existe que sur une partie du canton de Valleraugue.

**Perspectives pour la collecte sélective :**

- Il faut réorganiser les circuits de collecte du verre et du biflux sur le canton de Valleraugue.
- Il faut un agent supplémentaire pour la collecte du verre.
- Il faut réorganiser les circuits de collecte du biflux sur le canton de Trèves.
- Il faut soulager les points de collecte qui fonctionnent très bien.
- Il faut étudier la mise en place d'une collecte des fermentescibles sur le canton de Valleraugue.
- Il faut étudier la mise en place d'une collecte du biflux en sac sur le canton de Trèves.

## 7 Traitement et tri des déchets



Carte 7 : Localisation des installations des traitements

### 7.1 Destination des ordures ménagères

Une fois collectées, les ordures ménagères du canton de Valleraugue sont acheminées vers au centre de transfert du Vigan. Ces déchets seront ensuite amenés au centre de stockage de Bellegarde.

Les ordures ménagères de canton de Trèves sont stockées à la déchèterie de Camprieu pour ensuite être récupérées par le SYMTOMA et acheminées vers le centre de stockage de Bellegarde.

- **Le stockage des ordures ménagères sur la déchèterie de Camprieu était, à l'origine, une situation provisoire car à l'heure actuelle il n'existe aucun centre de transfert assez proche du canton pour pouvoir accueillir ces déchets.**

### 7.2 Destination de la collecte sélective

#### 7.2.1 Destination du verre

Le verre est stocké dans les déchèteries respectives des deux cantons, la déchèterie de Clunys pour le canton de Valleraugue et la déchèterie de Camprieu pour le canton de Trèves.

Lorsque les bennes sont pleines, le verre est récupéré par le SYMTOMA pour être acheminé vers la Verrerie du Languedoc (VDL), basée à Vergèze.

### **7.2.2 Destination du biflux et du carton**

Comme pour le verre, ces déchets sont stockés dans les déchèteries pour ensuite être récupérés par le SYMTOMA.

Le biflux est acheminé vers les centres de tri de Delta Recyclage à Lansargues et de Cévennes Déchets à Alès.

Le carton a la particularité d'être le seul déchet d'emballage trié et conditionné entièrement sur le territoire du syndicat mixte. Une fois récupéré, le carton est amené vers l'unité de tri et de mise en balles du SYMTOMA, sur la zone d'activités de St Hippolyte du Fort.

### **7.2.3 Destination des fermentescibles**

Les fermentescibles collectés en porte-à-porte sur le canton de Trèves sont stockés et traités sur la plate-forme de compostage de Camprieu, à proximité de la déchèterie.

Une fois fabriqué à partir des déchets végétaux ou de la matière organique de la poubelle, le compost appartient au SYMTOMA. Il est laissé gratuitement à la disposition de la population locale, en accord avec la Communauté de communes.

## 8 Les déchèteries

### 8.1 Organisation et équipements des déchèteries

La Communauté de Communes compte aujourd'hui deux déchèteries, une dans chaque canton :

- Canton de Valleraugue : déchèterie de Cluny
- Canton de Trèves : déchèterie de Camprieu

Actuellement, les déchets acceptés en déchèteries sont :

- les gravats
- les encombrants ménagers
- les cartons
- la ferraille
- le bois
- le verre
- les journaux/revues/magazines
- les emballages ménagers recyclables
- les DEEE
- les piles
- les batteries
- les textiles
- les huiles de vidange usagées
- les déchets dangereux des ménages

La plate-forme de compostage, à proximité de la déchèterie de Camprieu accueille les déchets verts du canton de Trèves.

- **Mais la déchèterie de Cluny ne dispose pas de benne pour les déchets verts.**

Les horaires d'ouverture de chacune des déchèteries sont présentés dans le tableau ci-dessous.

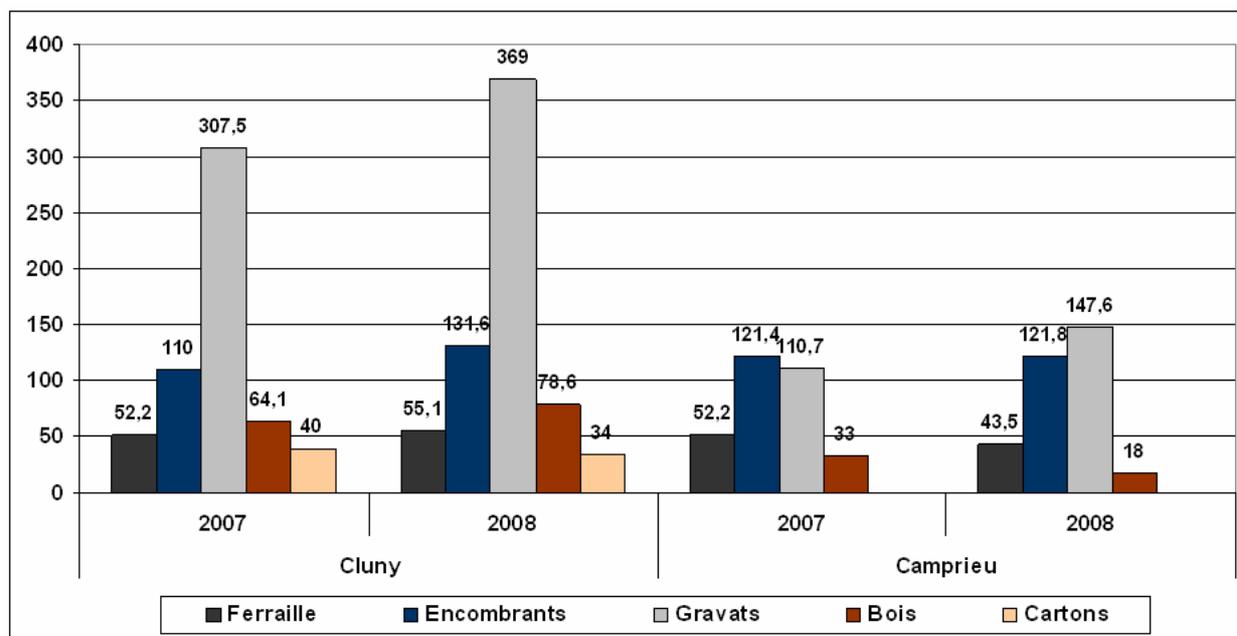
	Déchèterie de Cluny	Déchèterie de Camprieu
<b>Lundi</b>	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00
<b>Mardi</b>	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00
<b>Mercredi</b>	(Collecte des encombrants le matin) 14h00 à 17h30	9h00 à 12h00 14h00 à 17h00
<b>Judi</b>	14h00 à 17h30	9h00 à 12h00
<b>Vendredi</b>	14h00 à 17h30	9h00 à 12h00 14h00 à 17h00
<b>Samedi</b>	9h00 à 12h00 14h00 à 17h30	9h00 à 12h00
<b>Dimanche</b>	-	-

- **Lors des visites des déchèteries nous avons constaté qu'aucune des déchèterie n'est dotée de compacteurs.**

## 8.2 Les résultats des déchèteries

A partir du graphique ci-dessous, on peut faire les constats suivants :

- il y a une forte production de gravats sur la déchèterie de Cluny par rapport à la déchèterie de Camprieu.
- Sur la déchèterie de Cluny, la production de tous les déchets sauf les cartons a augmenté entre 2007 et 2008.



Graphique 21 : Quantités des déchets reçus en déchèteries en kg/hab./an

### 8.3 Synthèse des déchèteries

**Concernant l'organisation et les résultats de la collecte sélective, on a noté :**

- ⊖ Sur la déchèterie de Cluny, il n'y pas de collecte des déchets verts.
- ⊖ Aussi, aucune déchèterie n'est doté de compacteurs.

**Perspectives :**

- Il faut équipé la déchèterie de Cluny pour qu'elle puisse accueillir les déchets verts du canton de Valleraugue
- Il faut équiper les déchèterie de compacteurs.

## 9 La communication

La communication est une compétence du SYMTOMA qui gère donc la communication pour les collectivités adhérentes.

Les actions de communication qui ont été mises en place dernièrement sont un guide du tri des fermentescibles lors de la mise en place de la collecte sur le canton de Trèves ainsi qu'un guide du tri du biflux et du verre en 2005.

Parallèlement, les conteneurs disposent d'autocollants rappelant les consignes du tri.

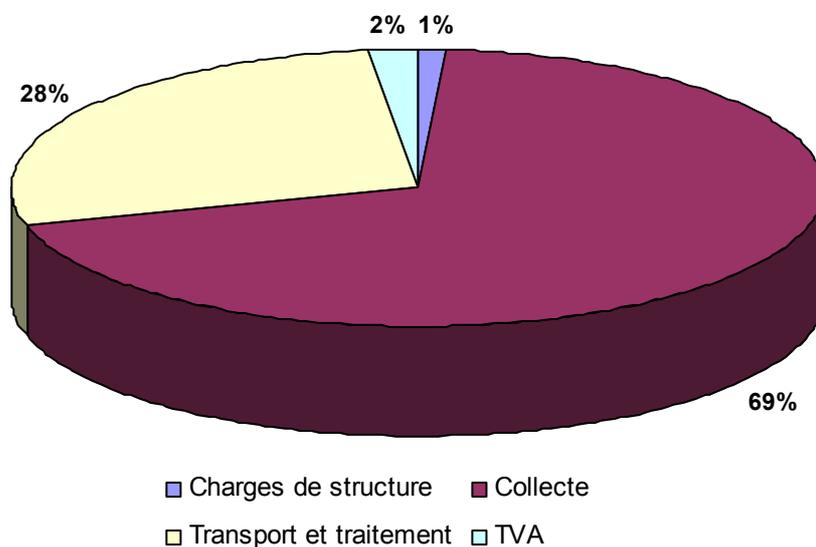
Aussi, tous les habitants peuvent consulter le site internet du SYMTOMA où l'on retrouve les consignes du tri.

A ce jour, le SYMTOMA ne dispose pas d'ambassadeur du tri mais il a pour projet l'embauche de deux ambassadeurs du tri.

## 10 Les coûts de la gestion des déchets

	Année 2009	En €/hab.
Charges fonctionnelles € HT (structure et intercommunalité)	6 417,75 €	2,09 €
Charges techniques:		
Collecte € HT (inclus amortissement)	361 151,73 €	117,68 €
Transport € HT	21 705,91 €	7,07 €
Traitement € HT	177 937,44 €	39,67 €
Recettes industrielles en €	0,00	0,00
Soutiens en €	0,00	0,00
Aides en €	0,00	0,00
Charges de TVA	9 430,46	3,07
<b>Coût aidé TTC</b>	<b>576 643,29 €</b>	<b>169,59 €</b>
REOM	550 000,00 €	179,21 €
<b>Coût imputé</b>	<b>550 000,00 €</b>	<b>179,21 €</b>
Taux couverture des financements	95%	

La REOM couvre 95% du coût du service.



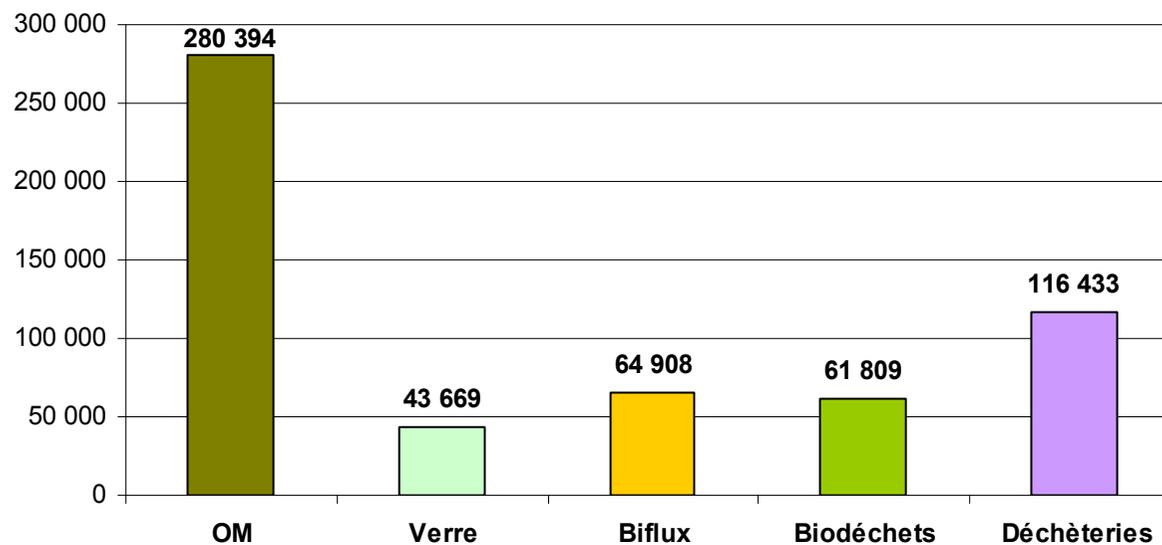
**Graphique 22 : Répartition des charges en K euros**

La collecte représente une part importante du coût de la gestion des déchets.

Le coût de la collecte des OM est plus important que celui de la collecte sélective ou les déchèteries.

	Ordures ménagères		Verre		Biflux		Fermentescibles		Déchèteries	
	Coût HT	Coût €/hab./an	Coût HT	Coût €/hab./an	Coût HT	Coût €/hab./an	Coût HT	Coût €/hab./an	Coût HT	Coût €/hab./an
Charges de structure	3 391	1.1	316	0.1	632	0.2	943.5	0.3	1 135.2	0.4
Collecte	189 097.1	61.6	21 647.5	7	41 051.9	13.4	50 237.1	16.4	59 118.2	19.3
Transport et traitement	87 906	28.6	21 705.9	7.1	23 224	7.6	10 628	3.5	56 180	18.3
Recettes et soutiens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total coût aidé</b>	<b>280 394</b>	<b>91.4</b>	<b>43 669.4</b>	<b>14.2</b>	<b>64 907.8</b>	<b>21.1</b>	<b>61 808.6</b>	<b>20.1</b>	<b>116 433</b>	<b>37.9</b>

Tableau 6 : Répartition du coût aidé



Graphique 23 : Répartition du coût aidé

## 11 Conclusion

Cet état des lieux a permis de diagnostiquer certains points faibles dans la gestion des déchets de la Communauté de Communes de l'Aigoual, énumérés ci-dessous :

- ⊖ On a constaté un manque d'homogénéité, entre les deux cantons, notamment en ce qui concerne les services (fermentescibles sur le canton de Trèves uniquement et biflux en sacs sur le canton de Valleraugue uniquement) et les contrats de travail.
- ⊖ Il n'y a pas de responsable de service déchets au sein de la collectivité.
- ⊖ Sur le canton de Trèves, la collecte des encombrants est effectuée par le service des rivières et non par le service des déchets.
- ⊖ Il n'y a pas de personnel de remplacement et les agents sont fréquemment seuls pour assurer les collectes lorsque des agents sont en congés.
- ⊖ Les petites bennes, utilisées en renfort des grandes bennes parcourent beaucoup de kilomètres pour peu de bacs.
- ⊖ La collecte des bacs individuels entraîne souvent des manœuvres dangereuses.
- ⊖ Les agents du canton de Valleraugue ne portent pas de tenues de sécurité.
- ⊖ Des voitures mal garées compliquent le travail des déchets.
- ⊖ La benne de 12m<sup>3</sup> (16 tonnes), du canton de Valleraugue, emprunte des routes dont les accès sont interdits aux poids lourds.
- ⊖ La collecte en hiver est difficile à cause de la neige.
- ⊖ Il existe des points noirs qu'il faut soulager en ajoutant des bacs.
- ⊖ Le remplacement des points d'apport volontaire par des points de regroupement, sur le canton de Valleraugue, rend la collecte du lundi trop longue.
- ⊖ La collecte du verre qui est un déchet lourd est difficile pour l'agent qui est seul.
- ⊖ Beaucoup de bacs « biflux » sont collectés alors qu'ils sont peu remplis.
- ⊖ Certains points de collecte sélective débordent et fonctionnent bien.
- ⊖ Il manque encore des dalles sur certains points de collecte sélective.
- ⊖ Le stockage des ordures ménagères sur la déchèterie de Camprieu ne doit être que provisoire.
- ⊖ Sur la déchèterie de Cluny, il n'y a pas de collecte des déchets verts.
- ⊖ Aucune déchèterie n'est dotée de compacteurs.

Plusieurs leviers d'optimisation sont ainsi apparus au regard de l'état des lieux et du diagnostic :

- Il faut mettre en place un responsable du service commun aux deux cantons afin d'homogénéiser le service, de faciliter la transmission d'information entre les agents et la collectivité et enfin pour superviser le travail des agents. Aussi ce responsable pourra consacrer une partie de son temps aux remplacements.
- Il faut que la collecte des encombrants du canton de Trèves soit effectuée par les agents du service des déchets.
- Il faut étudier la mise en place d'une collecte des fermentescibles sur le canton de Valleraugue.
- Il faut étudier la mise en place d'une collecte du biflux en sac sur le canton de Trèves.
- Il faut développer les bacs de regroupement pour réduire les temps de collecte, les kilomètres parcourus et les manœuvres dangereuses.
- Il faut réorganiser les circuits de collecte du verre et du biflux sur le canton de Valleraugue.
- Il faut un agent supplémentaire pour la collecte du verre.
- Il faut réorganiser les circuits de collecte du biflux sur le canton de Trèves.
- Il faut soulager les points de collecte qui fonctionnent très bien.
- Il faut construire un centre de transfert des déchets sur la déchèterie de Camprieu
- Il faut équiper la déchèterie de Cluny pour qu'elle puisse accueillir les déchets verts du canton de Valleraugue
- Il faut équiper les déchèteries de compacteurs.

## 12 Schéma de synthèse

Le schéma ci-dessous représente les différentes pistes d'optimisation proposées pour l'optimisation de la gestion des déchets de la Communauté de Communes de l'Aigoual :

### Organisation



- Réorganisation du service avec un responsable
- Trouver des ressources humaines pour la collecte sélective et les encombrants de Trèves

### Contenants



- Développement des PDR pour les OM
- Développement des dalles sur les points de collecte sélective

### Collecte



- Réorganisation des tournées de collecte sélective
- Etude du développement de la collecte des fermentescibles sur le canton de Valleraugue

### Déchèterie



- Etude de la construction d'un quai de transfert sur le canton de Trèves
- Collecte des déchets verts sur la déchèterie de Cluny
- Besoin de compacteurs

### Financement du service



- Voir une redéfinition du mode financement

De ce schéma de synthèse découle 3 scénarios et 1 option qui feront l'objet d'une étude plus détaillée (phase 2) des impacts techniques et financiers qu'ils entraînent.

Ces trois scénarii suivant disposent de leviers d'optimisation communs que la collectivité doit impérativement mettre en place. Ces leviers d'optimisation compose donc un scénario, que l'on va nommer « de base ».

### Scénario n°1 : Optimisation de l'existant

Ce scénario a pour objet d'améliorer l'organisation actuelle sans procéder à des changements majeurs et donc des investissements trop importants.

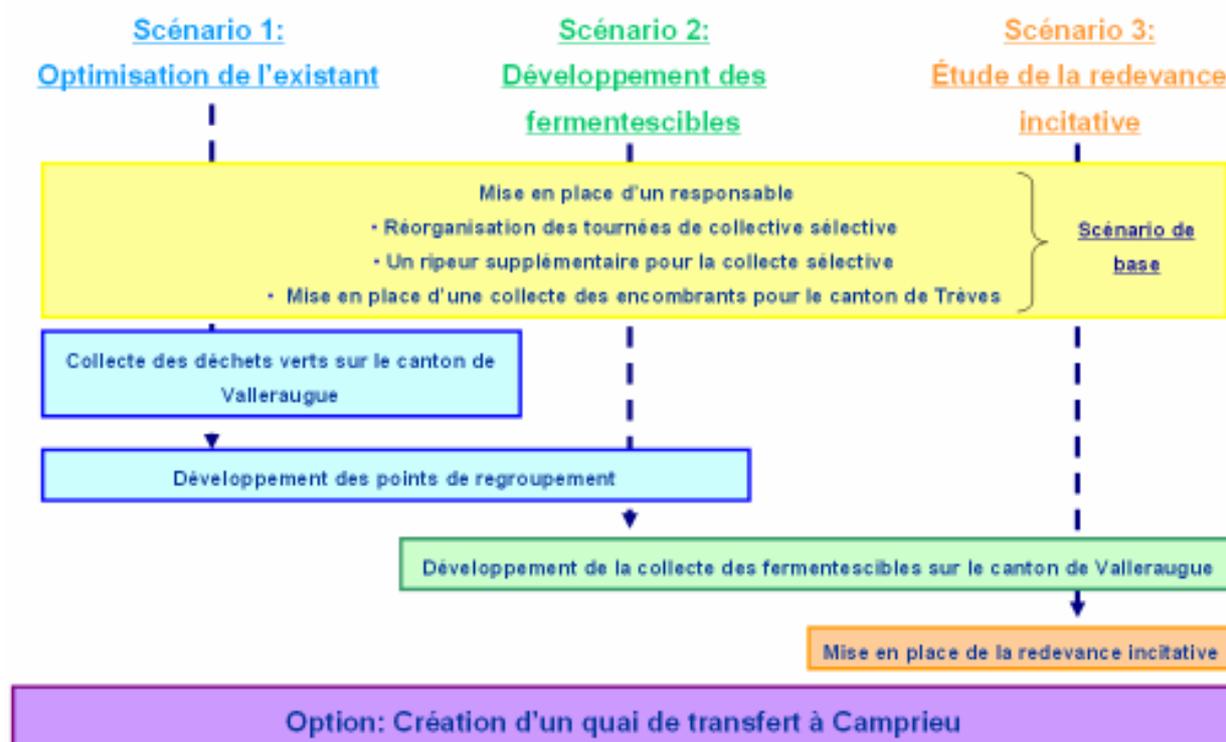
### Scénario n°2 : Développement de la collecte des fermentescibles

Ce scénario consiste à étudier les impacts techniques et financiers du développement de la collecte en porte-à-porte des fermentescibles sur le canton de Valleraugue.

### Scénario n°3 : Mise en place de la redevance incitative

Dans ce scénario, il s'agit d'étudier la mise en place de la redevance incitative sur la collectivité.

A ces 3 scénarios, s'ajoute 1 option qui est l'étude de la création d'un centre de transfert sur la déchèterie de Camprieu.



**ANNEXE : matrice ComptaCoût en €HT, €HT/hab. et  
€HT/tonne année 2009**

## MATRICE

ANNEE 2009 Montant en € HT		FLUX DE DECHETS					TOTAL	
		Ordures ménagères résiduelles	Verre	Biflux	Fermentescibles	Déchèteries		
<i>Population "adhérente"</i>		3 069	3 069	3 069	3 069	3 069		
<i>Population totale desservie</i>		3 069	3 069	3 069	1 066	3 069		
<i>Population desservie en prestations</i>		-	-	-	-	-		
<i>Population desservie adhérente</i>		3 069	3 069	3 069	1 066	3 069		
<i>Tonnage global collecté</i>		993	245	262	120	634	2 254	
<i>Tonnage collecté en prestation</i>			129	111	0	0	240	
<i>Tonnage collecté de la collectivité</i>		993	116	151	120	634	2 014	
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	3 391,0	316,0	632,0	943,5	1 135,2	6 418
		Charges liées à l'intercommunalité						0
		Communication						0
		<b>TOTAL</b>	<b>3 391,0</b>	<b>316,0</b>	<b>632,0</b>	<b>943,5</b>	<b>1 135,2</b>	<b>6 418</b>
	Techniques	<b>Collecte</b>	189 097,1	21 647,5	41 051,9	50 237,1	59 118,2	361 152
		<i>Pré-collecte</i>	30 622,1	5 696,6	9 150,2	7 381,3	8 465,8	61 316
		<i>Collecte</i>	158 474,9	15 950,9	31 901,7	42 855,8	50 652,4	299 836
		Transit/Transport		21 705,9				21 706
		<b>Traitement</b>	87 906	0	23 224	10 628	56 180	177 937
		<i>Tri/Conditionnement</i>			23 223,9			23 224
		<i>Compostage</i>				10 628,0		10 628
		<i>Incinération</i>						0
		<i>Stockage</i>	87 905,9					87 906
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux (DMS)						0
		Autres charges						0
		<b>TOTAL</b>	<b>277 003,0</b>	<b>43 353,4</b>	<b>64 275,8</b>	<b>60 866,1</b>	<b>115 297,8</b>	<b>560 795,1</b>
		<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>280 394,0</b>	<b>43 669,4</b>	<b>64 907,8</b>	<b>61 808,6</b>	<b>116 433,0</b>	<b>567 213</b>
Produits	Industrielles	<b>Ventes de produits</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0	
		<i>Matériaux</i>					0	
		<i>Compost</i>					0	
		<i>Energie</i>					0	
		Prestations à des tiers					0	
		Autres produits					0	
		<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
	Soutien	Soutien accordé par les sociétés agréées Eco-Emballages						0
	Aides	Aides "reprises" aux investissements						0
		Fonctionnement & communication						0
	Aides à l'emploi						0	
	<b>TOTAL</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0</b>	
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Autres infos	<b>Contribution des usagers</b>	290 612,3	27 079,4	54 158,6	80 861,4	97 288,2	550 000,0	
	<i>TEOM</i>						0	
	<i>REOM</i>	290 612,3	27 079,4	54 158,6	80 861,4	97 288,2	550 000	
	<i>Redevance spéciale &amp; assimilés</i>						0	
	Contribution des collectivités						0	
	Frais de gestion pour le recouvrement des contributions						0	
Montant de la TVA acquitée	4 982,9	464,3	928,6	1 386,5	1 668,1	9 430		

	OMR	Verre	Biflux	Bio-déchets	Déchets des professionnels	Total
Coût complet	280 394,0	43 669,4	64 907,8	61 808,6	116 433,0	567 212,8
Coût technique	280 394,0	43 669,4	64 907,8	61 808,6	116 433,0	567 212,8
Coût partagé	280 394,0	43 669,4	64 907,8	61 808,6	116 433,0	567 212,8
Coût aidé HT	280 394,0	43 669,4	64 907,8	61 808,6	116 433,0	567 212,8
Coût fiscal (TVA acquitée)	4 982,9	464,3	928,6	1 386,5	1 668,1	9 430,5
Coût aidé TTC	285 376,9	44 133,7	65 836,4	63 195,1	118 101,1	576 643,3
Coût imputé	290 612	27 079	54 159	80 861	97 288	550 000,0

## MATRICE

ANNEE 2009 Montant en € HT/hab.		FLUX DE DECHETS					TOTAL		
		Ordures ménagères résiduelles	Verre	Biflux	Fermentescibles	Déchèteries			
Population "adhérente"		3 069	3 069	3 069	3 069	3 069			
Population totale desservie		3 069	3 069	3 069	1 066	3 069			
Population desservie en prestations		-	-	-	-	-			
Populatin desservie adhérente		3 069	3 069	3 069	1 066	3 069			
Tonnage global collecté		993	245	262	120	634	2 254		
Tonnage collecté en prestation			129	111	0	0	240		
Tonnage collecté de la collectivité		993	116	151	120	634	2 014		
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	1,1	0,1	0,2	0,3	0,4	2,1	
		Charges liées à l'intercommunalité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
		Communication	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
		<b>TOTAL</b>	<b>1,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>	<b>2,1</b>	
	Techniques	<b>Collecte</b>	61,6	7,1	13,4	16,4	19,3	117,7	
		<i>Pré-collecte</i>	10,0	1,9	3,0	2,4	2,8	20,0	
		<i>Collecte</i>	51,6	5,2	10,4	14,0	16,5	97,7	
		Transit/Transport	0,0	7,1	0,0	0,0	0,0	7,1	
		<b>Traitement</b>	28,6	0,0	7,6	3,5	18,3	39,7	
		<i>Tri/Conditionnement</i>	0,0	0,0	7,6	0,0	0,0	7,6	
		<i>Compostage</i>	0,0	0,0	0,0	3,5	0,0	3,5	
		<i>Incinération</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
		<i>Stockage</i>	28,6	0,0	0,0	0,0	0,0	28,6	
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux (DMS)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
		Autres charges	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
		<b>TOTAL</b>	<b>90,3</b>	<b>14,1</b>	<b>20,9</b>	<b>19,8</b>	<b>37,6</b>	<b>164,4</b>	
		<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>91,4</b>	<b>14,2</b>	<b>21,1</b>	<b>20,1</b>	<b>37,9</b>	<b>166,5</b>
Produits	Industrielles	<b>Ventes de produits</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
		<i>Matériaux</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
		<i>Compost</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
		<i>Energie</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
		Prestations à des tiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
		Autres produits	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
	<b>TOTAL</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>		
	Soutien	Soutien accordé par les sociétés agréées Eco-Emballages	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
		Aides	Aides "reprises" aux investissements	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
			Fonctionnement & communication	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Aides à l'emploi			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
<b>TOTAL</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>		
Autres infos	<b>Contribution des usagers</b>	94,7	8,8	17,6	26,3	31,7	179,2		
	<i>TEOM</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
	<i>REOM</i>	94,7	8,8	17,6	26,3	31,7	179,2		
	<i>Redevance spéciale &amp; assimilés</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
	Contribution des collectivités								
	Frais de gestion pour le recouvrement des contributions								
Montant de la TVA acquitée	1,6	0,2	0,3	0,5	0,5	3,1			

	OMR	Verre	Biflux	Fermentescibles	Déchèteries	Total
Coût complet	91,4	14,2	21,1	20,1	37,9	184,8
Coût technique	91,4	14,2	21,1	20,1	37,9	184,8
Coût partagé	91,4	14,2	21,1	20,1	37,9	184,8
Coût aidé HT	91,4	14,2	21,1	20,1	37,9	184,8
Coût fiscal (TVA acquitée)	1,6	0,2	0,3	0,5	0,5	3,1
Coût aidé TTC	93,0	14,4	21,5	20,6	38,5	187,9
Coût imputé	95	9	18	26	32	179

## MATRICE

ANNEE 2009 Montant en € HT/tonne		FLUX DE DECHETS					TOTAL		
		Ordures ménagères résiduelles	Verre	Biflux	Fermentescibles	Déchèteries			
Population "adhérente"		3 069	3 069	3 069	3 069	3 069			
Population totale desservie		3 069	3 069	3 069	1 066	3 069			
Population desservie en prestations		-	-	-	-	-			
Populatin desservie adhérente		3 069	3 069	3 069	1 066	3 069			
Tonnage global collecté		993	245	262	120	634	2 254		
Tonnage collecté en prestation			129	111	0	0	240		
Tonnage collecté de la collectivité		993	116	151	120	634	2 014		
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	3,4	1,3	2,4	7,9	1,8	2,8	
		Charges liées à l'intercommunalité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
		Communication	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
		<b>TOTAL</b>	<b>3,4</b>	<b>1,3</b>	<b>2,4</b>	<b>7,9</b>	<b>1,8</b>	<b>3</b>	
	Techniques	<b>Collecte</b>	190,5	88,3	156,6	418,6	93,2	160,2	
		Pré-collecte	30,9	23,2	34,9	61,5	13,3	27,2	
		Collecte	159,7	65,1	121,7	357,1	79,9	133,0	
		Transit/Transport	0,0	88,6	0,0	0,0	0,0	9,6	
		<b>Traitement</b>	88,6	0,0	88,6	88,6	88,6	79	
		Tri/Conditionnement	0,0	0,0	88,6	0,0	0,0	10,3	
		Compostage	0,0	0,0	0,0	88,6	0,0	4,7	
		Incinération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
		Stockage	88,6	0,0	0,0	0,0	0,0	39,0	
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux (DMS)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	
	Autres charges	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0		
	<b>TOTAL</b>	<b>279,1</b>	<b>176,9</b>	<b>245,1</b>	<b>507,2</b>	<b>181,8</b>	<b>248,8</b>		
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>282,5</b>	<b>178,2</b>	<b>247,5</b>	<b>515,1</b>	<b>183,6</b>	<b>252</b>	
	Produits	Industrielles	<b>Ventes de produits</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0
			Matériaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Compost			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Energie			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Prestations à des tiers			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Autres produits			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
Soutien		Soutien accordé par les sociétés agréées Eco-Emballages	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
		Aides "reprises" aux investissements	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Aides		Fonctionnement & communication	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
		Aides à l'emploi	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
<b>TOTAL</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
Autres infos	<b>Contribution des usagers</b>	292,8	110,5	206,5	673,8	153,4	244,0		
	TEOM	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
	REOM	292,8	110,5	206,5	673,8	153,4	244,0		
	Redevance spéciale & assimilés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
	Contribution des collectivités	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0		
	Frais de gestion pour le recouvrement des contributions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0		
	Montant de la TVA acquitée	5,0	1,9	3,5	11,6	2,6	4,2		

	OMR	Verre	Biflux	Fermentescibles	Déchèteries	Total
Coût complet	282,5	178,2	247,5	515,1	183,6	251,6
Coût technique	282,5	178,2	247,5	515,1	183,6	251,6
Coût partagé	282,5	178,2	247,5	515,1	183,6	251,6
Coût aidé HT	282,5	178,2	247,5	515,1	183,6	251,6
Coût fiscal (TVA acquitée)	5,0	1,9	3,5	11,6	2,6	4,2
Coût aidé TTC	287,5	180,1	251,1	526,6	186,2	255,8
Coût imputé	293	110	207	674	153	244,0